

Lorsque vous allez faire vos achats, vous nous rendrez service en disant au marchand que vous avez lu son annonce dans "L'Action Catholique".

L'ACTION CATHOLIQUE

Le journal qu'il vous faut lire pour vous bien renseigner sur toutes les questions et pour vous assurer des commentaires impartiaux.

Vingt-sixième année No. 8322

QUEBEC — Canada — Lundi, 20 novembre 1933

2 sous le numéro

Arrestation de 4 bandits sous une grêle de balles à la suite d'un cambriolage à Saint-Malo

Son Eminence à Ste-Anne de Beupré, demain

Son Eminence le Cardinal J.-M. Villeneuve, O.M.I., présidera demain matin, à 8 h., chez les Rédemptoristes, de Sainte-Anne de Beupré, une cérémonie de profession religieuse.

Le huitième prévenu est en liberté

L'arrestation de Pluze n'a pas encore été faite, déclarent ce matin le capitaine Gagnon et le major Braun Langelier.

SIX EN PRISON

Des dépêches annonçaient ce matin l'arrestation du capitaine Azarie-Georges Pluze en rapport avec l'émission des quinze mandats d'arrestation contre des contrebandiers. Nous avons communiqué avec le chef de la gendarmerie à cheval, M. Gagnon, et avec le major Braun Langelier, du Service préventif de la Commission des Liqueurs, qui ont déclaré qu'aucune arrestation n'avait été opérée depuis samedi soir. Nous avons déjà donné les noms des contrebandiers présentement détenus. Ces derniers sont au nombre de sept. Durant l'avant-midi de samedi, deux prévenus ont comparu: Pit Santerre et Horace Aubin. Ils ont plaidé non-coupables et ont pu verser le cautionnement de \$25,000, exigé par la Couronne, ils ont pris le chemin de la prison. De nouvelles demandes ont été faites pour réduire les cautionnements mais M. le juge Demers, comme M. le juge-chef Fortier, a refusé de faire le changement.

Nous avons également annoncé en fin de semaine l'arrestation de Joseph Cartier, de la Rivière-du-Loup. Ce dernier était de Rimouski pour une autre accusation. Il n'a pas encore été ramené à Québec pour sa comparution. Il est probable qu'il sera amené ici au cours de la journée de demain.

Les autorités de la gendarmerie à cheval du Canada et de la Commission des Liqueurs ne désespèrent pas de mettre la main sur les huit accusés qui leur restent à appréhender. Les recherches se poursuivent dans le golfe.

Grande fête à Victoriaville

Une belle fête mariale se déroulera demain au Collège du Sacré-Cœur de Victoriaville, à l'occasion du 50ème anniversaire de la fondation de la Congrégation de la Ste-Vierge.

Ces cérémonies jubilaires seront présidées par S. Ex. Mgr J. B. Hermann Brunault, évêque de Nicolet, qui célébrera ses noces de diamant comme congrégation.

On est assuré de la présence de plusieurs centaines d'anciens élèves.

Ordination le trois décembre

Une belle cérémonie religieuse se déroulera le trois décembre prochain, premier dimanche de l'Avent, en la chapelle des Pères Eudistes à Gros-Pin, à l'occasion de l'élévation au diaconat de R. P. Paul-Emile Ferland.

Plusieurs autres clercs recevront des Ordres mineurs ou seront tonsurés à cette occasion.

Cette cérémonie sera présidée par Son Excellence Monseigneur Gauthier.

Grande messe

Un grand euchariste aura lieu ce soir au profit d'une organisation locale à la salle des Casques d'acier, au No 72 de la rue Ste-Hélène. Ce euchariste commencera à 8 h. 15 et plusieurs riches prix seront distribués aux vainqueurs.

La messe

A 9 heures, messe à 9 h. 15 et à 9 heures 02 min.

Un camion fait un saut périlleux en bas de la falaise

Un lourd camion devenu incontrôlable sur la chaussée glissante a plongé, vers midi et demi dans le cap au milieu de la Côte Samson, mais sans que deux occupants s'en soient tirés indemnes.

Le lourd véhicule est demeuré incliné au milieu du cap lorsqu'il a tourné sur le côté sur la fin de sa course, et s'est effondré franchi quelque six pieds de plus il serait tombé d'une hauteur de vingt-cinq pieds.

Le camion est la propriété de la maison P.-G. Bussières. C'est un "International" d'une capacité de deux tonnes licence K-43. Il était conduit par M. Joseph Cantin qui était assisté de M. Joseph Lapierre.

Le conducteur du camion a déclaré qu'aucune pièce du mécanisme n'avait fait défaut, et que seule la chaussée dérapante était cause de l'accident.

L'accident est survenu au premier détour de la Côte Samson, en arrière des terrains des Soeurs de la Charité. Fait extraordinaire à signaler, c'est qu'après ce plongeon, les vitres de la cabine d'avant n'étaient pas même brisées.

A l'heure où nous allons sous presse, le camion est encore tourné sur le côté au milieu du cap.

Les camionneurs revenaient de livrer une forte quantité de sacs de farine à la maison Hétrington lorsque l'accident est survenu.

LES REMÈDES À APPORTER

Le Cercle Léon XIII, de l'A. C. J. C., a offert au public, hier soir à St-Sauveur, la première d'une série de conférences qu'il est à organiser pour la saison. A cette occasion, il avait invité M. le docteur Louis-Philippe Roy, journaliste à "L'Action Catholique" et président du Comité Régional Québécois, de l'A. C. J. C. Le succès de la soirée d'hier est certes de nature à encourager le Cercle Léon XIII dans son organisation.

M. le docteur Roy avait intitulé sa conférence "Rome ou Moscou?". Seul le titre de cette causerie était de nature à attirer un nombreux auditoire.

Le conférencier a démontré que tout l'univers devait se tourner vers le Vicaire du Christ ou vers Léonie. Il a réfuté les théories du communisme en s'appuyant sur la longue et profonde étude de Pie XI, l'encyclique "Quadragesimo anno".

M. Roland Lelièvre, président du Cercle Léon XIII, présidait cette soirée dont le R. P. Guérin, O.M.I., curé de St-Sauveur, avait la présidence d'honneur. M. Lelièvre souhaita la bienvenue à l'assistance et présenta le conférencier. Ce dernier fut remercié par le R. P. Breton, O.M.I., aumônier du Cercle Léon XIII.

L'orchestre de l'Oeuvre de Jeunesse Catholique de St-Sauveur exécuta, au cours de la soirée, un programme musical choisi. M. le notaire Raymond Cossette, membre du Cercle Léon XIII, interpréta de jolies pièces de chant. Mademoiselle Carle était au piano d'accompagnement.

Le Dr L.-P. ROY

Le monde est bien malade. Or deux médecins se présentent au chevet de l'humanité souffrante: Jésus-Christ et Satan! L'un veut arracher la société

des étreintes de la crise par l'amour! L'autre prétend détruire le mal qui ronge l'humanité par la haine. Lequel des deux est le remède à la crise? C'est à nous de le décider.

Rome ou Moscou? Le Pape ou Léonie? Evolution ou révolution? Catholisme ou communisme? Nous avons le choix entre ces deux médecins, entre ces deux écoles, entre ces deux remèdes.

Le conférencier exprime ici l'opinion qu'il serait en effet utile de recourir plus longtemps les services d'un autre médecin qui est partiellement responsable de la crise, tout au moins de l'aggravation et de la persistance de la crise: le libéralisme économique.

Le programme du libéralisme économique se résume à trois articles: 1° Dans les rapports inévitables des hommes entre eux, c'est l'intérêt personnel de chacun qui prime; 2° nous n'avons pas à craindre les abus qui pourraient en résulter, car il existe des lois naturelles qui feront l'équilibre entre la production et la consommation; 3° il faut avoir le culte de la liberté individuelle et le rôle de l'Etat se résume à assurer le triomphe de cette liberté.

Bref! Le programme du libéralisme économique, en voici la formule concise: laisser faire, laisser passer, tout s'arrangera de soi, la liberté corrigera elle-même les maux qu'elle engendre.

Est-il besoin de noter, ajoute le Dr Roy, qu'il ne s'agit pas d'un parti politique, mais bien d'une école, d'un système, d'un régime, d'une doctrine à laquelle peuvent adhérer des rouges, des bleus, des démocrates, des républicains.

(Suite à la page 9, 2e col.)

Bénédiction de l'école de St-Fidèle par Mgr Plante

Une brillante cérémonie se déroula hier après-midi. Allocution de M. le curé Turmel. Mgr Plante rend hommage à notre système scolaire et au personnel enseignant. Discours de M. J.-E. Bédard.

La bénédiction de la nouvelle école de St-Fidèle a donné lieu, hier, à une belle fête paroissiale.

La cérémonie de bénédiction a été présidée par S. Ex. Mgr Omer Plante. Une assistance nombreuse et distinguée ainsi que les deux élèves ont assisté à cette démonstration.

La nouvelle école de St-Fidèle est sous la direction des Srs Servantes du Sacré-Cœur de Marie et des Frères du Sacré-Cœur. Elle contient 239 élèves.

A l'issue de la cérémonie, une assemblée eut lieu dans la salle de réception. M. l'abbé Adélard Turmel, curé de cette paroisse, souhaita la bienvenue aux visiteurs et remercia S. Ex. Mgr Plante et M. J.-E. Bédard, président de la Commission Scolaire, à qui les paroissiens sont redevables de posséder cette maison d'enseignement.

Monseigneur l'Auxiliaire rappela ensuite que le nouveau bâtiment était tout à l'honneur du quartier. Il souligna et fit remarquer que dans la province de Québec nous avons le mode d'éducation qui convient le mieux à notre mentalité et que l'école est bien

le complément de la famille. Il termina en faisant l'éloge des religieuses et religieux qui se vouent à la formation des enfants et invita les parents à coopérer avec ces éducateurs de la jeunesse.

M. J.-E. Bédard, président de la Commission Scolaire se dit heureux de s'associer au bonheur des paroissiens. La Commission scolaire, ajoute-t-il, est toujours désireuse de donner à chaque paroisse les écoles qui lui sont nécessaires quand ses finances le lui permettent. Malgré les temps difficiles que nous traversons, la commission a pu parfaire cette nouvelle construction sans augmenter les taxes. Sans doute, il a fallu faire des prodiges d'économie que tout le monde n'a pas vus d'un bon oeil et les critiques n'ont pas manqué. Les décisions prises cependant, l'ont été avec les meilleures intentions et avec le désir sincère de rendre service à toute la communauté.

En terminant, M. Bédard remercia M. le curé pour les bonnes paroles prononcées à l'endroit de la Commission Scolaire et félicita les deux communautés très méritantes qui ont chargé de cette école.

M. Antonio Grenier à Saint-Sacrement

L'on apprendra avec regret la maladie soudaine de M. J. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture. M. Grenier a été transporté d'urgence à l'Hôpital du Saint-Sacrement, hier matin, pour y subir une opération chirurgicale.

Le sous-ministre de l'Agriculture était à son bureau samedi et paraissait en bonne santé. Dimanche matin, une attaque d'appendicite l'obligea à se faire transporter à l'hôpital.

M. Grenier devait partir dans quelques jours pour assister à l'Exposition d'hiver de Toronto et à la conférence des sous-ministres.

Nous apprenons ce matin que M. Grenier a subi l'intervention avec succès et qu'il est déjà en convalescence.

Les traversiers d'hiver ont été mis en service

Le Père Hiver a déjà manifesté de diverses façons sa ferme résolution de ne pas quitter Québec avant la fin de la saison. Le dernier signe de son installation permanente est l'arrivée des traversiers d'hiver. La glace est si abondante et si épaisse sur le fleuve que la compagnie de la Traversée a dû placer en lieu sûr ses bateaux d'été. Le changement s'est fait dix jours plus tôt que l'an dernier, soit le 19 novembre, au lieu du 29. Le service des vingt minutes sera cependant maintenu jusqu'au 25 novembre, comme par le passé.

Un frétteur s'échoue à S. Laurent

Le "Pennyworth" jette une chaîne de rochers entre les rivières Laflèche et Naheux. Charge de 350,000 minots de grain.

GRAVE ACCIDENT

Le frétteur "Pennyworth" reposait tard hier soir sur une chaîne de rochers, entre les quais de St-Laurent et de St-Jean, lie d'Orléans. C'est à huit heures samedi soir que le frétteur venant de Montréal se jeta à la côte. La température était brumeuse et des champs de glace allaient à la dérive, au milieu de chenal. Après s'être dirigés vers la lumière du quai de St-Laurent, les navigateurs établirent leur course en direction de St-Jean mais, serrèrent la cote de trop près. Le vaisseau alla se déchirer la coque contre une chaîne de rochers entre les rivières Laflèche et Naheux.

On donna l'ordre de faire machine en arrière mais le frétteur trop fortement échoué sur les rochers, demeura dans cette position.

Un S.O.S. fut envoyé à Québec et le remorqueur de sauvetage "Lord Stratcona" se porta au secours du "Pennyworth".

Toute la nuit, les pompes durent fonctionner pour rejeter l'eau qui envahissait les soutes.

La goélette auxiliaire "Traverse" s'est rendue sur les lieux à bonne heure hier matin. Tous les instruments de sauvetage se trouvaient à bord de cette goélette.

Hier après-midi, on commença à lancer à la mer une partie de la cargaison de 350,000 minots de grains et vers sept heures hier soir, à la marée haute, on tenta de ramener le vaisseau dans le chenal mais tous les efforts restèrent vains.

Si le vaisseau peut être tiré de sa position, il devra passer plusieurs semaines en cale-seche. Il ne pourra reprendre la mer avant le milieu de janvier, alors qu'un bris-glace devra aller l'escorter jusqu'à la mer.

Si le vaisseau peut être tiré de sa position, il devra passer plusieurs semaines en cale-seche. Il ne pourra reprendre la mer avant le milieu de janvier, alors qu'un bris-glace devra aller l'escorter jusqu'à la mer.

(Suite à la page 9, 2e colonne)

O. Bourgeois et Blanche Godon sont coupables

Trois-Rivières, 20. — Onésime Bourgeois, contre-maître pour la Corporation et Blanche Godon ont tous deux plaidé coupable, ce matin, à une accusation de vol et ont été condamnés par S. H. le magistrat P.-X. Lacoursière à trois mois de prison.

Ils avaient été renvoyés aux Assises, à la suite de l'enquête préliminaire, mais avaient opté pour un procès expéditif. L'enquête révèle que Bourgeois, contre-maître pour la cite, avait donné des bons de secours direct pour retirer des enveloppes de paie à des gens n'ayant pas travaillé pour la ville. Un témoin, surtout, jura que Bourgeois gardait l'argent, lui en remettant une partie de temps à autre.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Bourgeois avait donné instruction à ce témoin, Aimé Massicotte "à avoir soin de Blanche Godon". En retour, déclarait-il en cour, il devait remettre à Bourgeois et à Blanche Godon ses enveloppes de paie, partageant ses revenus avec eux.

Affiliation du Cercle Cloutier à S. Augustin

Cérémonie solennelle au Collège sous la présidence d'honneur de M. le curé Cloutier. Conférence de M. l'abbé Adolphe Laberge. Félicitations du Cardinal et du Mgr l'Auxiliaire. Le comité régional présent.

UN CERCLE DE 98 MEMBRES

L'A. C. J. C. du diocèse de Québec compte maintenant un cercle de plus. Le cercle Cloutier groupant 98 membres a été affilié officiellement hier, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par M. l'abbé Philémon Cloutier, curé de Saint-Augustin.

La cérémonie d'affiliation s'est déroulée dans un décor que l'on ne pourrait s'empêcher d'admirer. Au fond du théâtre, sur un dais, un splendide foyer, un écusson lumineux projetait les points de sa croix ancrée et son étoile fidèle, devise du cercle Cloutier. A droite, une grande statue du Sacré-Cœur reposait parmi les luminaires. Des bougies pénétraient dans la salle, l'imagination était tout de suite conquise.

La séance débuta par le cantique à Notre-Dame du Canada, chanté en solo par le camarade Descaux et repris en chœur par la chorale du cercle Cloutier. Après la prière, la lecture du procès-verbal par J. Emile Couture, le président du nouveau cercle, M. Robert Thibault, prend la parole. Il souhaite la bienvenue aux délégués, présente son cercle et demande l'affiliation.

M. A. Bussière, organisateur de St-Augustin, et M. l'abbé Adolphe Laberge, curé de St-Augustin, ont lu le rapport de M. l'abbé Cloutier, aumônier du nouveau cercle. Il constate que le cercle Cloutier est affilié après dix mois seulement d'activités, ce qui prouve qu'il a brûlé les étapes. Ayez conscience de votre utilité, dit-il aux nouveaux affiliés. Et ne faisant allusion à un passage célèbre de l'Aiglon, il les compare aux lettres manuscrites dont l'armée constitue le volume. Il remet le diplôme d'affiliation à l'aumônier et les insignes sont distribués par la main de M. le curé Cloutier.

Voici maintenant M. l'abbé Laberge, le conférencier du jour, qui parle des convictions du jeune homme catholique. Il fait une admirable évocation de la révolution russe et de cette formidable armée du mal dirigée contre l'Eglise. Il parle des événements malheureux de l'Espagne et du Mexique. En face de ces redoutables manifestations du mal, il parle de cette armée de chrétiens convaincus. Malheureusement il y a des chrétiens qui n'ont aucune conviction. Que font un bon libéral ou un bon conservateur? Ils s'efforcent de connaître leur chef, de lui serrer la main, de suivre ses idées et ses mouvements. Plus que cela ils tâchent d'être convaincus et de lui donner de nouveaux partisans. Le chrétien a pour chef le Christ. Il doit donc s'efforcer de (Suite à la page 9, 2e colonne)

3 sentences de l'hon. juge Aimé Marchand

L'honorable Juge Aimé Marchand a prononcé samedi avant-midi trois sentences à l'issue du terme des Assises Criminelles. Ces accusés avaient été trouvés coupables au début du terme. Frédéric Drouin et Sarto Bandock, coupables de manslaughter, ont été condamnés à dix-huit mois de prison. Marguerite Belleau, accusée d'infanticide et qui avait plaidé coupable à une accusation de manslaughter, a été condamnée à vingt-trois mois de prison.

Bref de "Quo Warranto" à St-Raphaël

Un conseiller est démis de ses fonctions en raison de ses absences aux réunions. — Il conteste cette décision.

INTERESSANT LITIGE

Un bref de "Quo Warranto" a été pris cet avant-midi au Greffe de la Cour Supérieure. Les parties en cause sont Etienne Ménard vs Ulric Brown et la Corporation de St-Raphaël de Bellechasse. Le demandeur était conseiller de cette municipalité. Or, par un ordre du conseil il a été disqualifié en raison de ses absences au conseil. On sait que la loi permet à un conseil de municipalité de démettre de sa charge tout conseiller qui n'assiste pas aux séances du conseil durant une période de trois mois.

Le demandeur plaide qu'il ne s'est pas rendu au dit conseil parce qu'il n'a pas été avisé de la date des réunions. Il prétend que de ce fait la résolution adoptée au conseil pour le disqualifier et nommer à sa place Ulric Brown est illégale.

Le "D. of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

Le "Duchess of Bedford" est entré dans le port samedi après-midi après une rude traversée. Toutes les ouvertures durent être fermées et les passagers durent demeurer à l'intérieur. Le capitaine Sibbons a déclaré que jamais depuis quatre ans il n'avait eu à naviguer sur une mer aussi mauvaise.

Le "Duchess of Bedford"

"Innocent amica te Christo"

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

Directeur, J. L. DORION

LUNDI, 20 NOVEMBRE 1933

Premier Québec

Le libéralisme économique

Et la sociologie catholique

Nous confronterons aujourd'hui le libéralisme économique avec la doctrine sociale catholique.

Si le cadre d'un article de journal n'était pas si restreint, il serait facile d'aller chercher dans la Décalogue et dans l'Evangile tout ce qu'il faut pour condamner au moins les excès présents du libéralisme économique.

Mais nous nous contenterons d'invoquer ici l'enseignement social catholique contemporain, celui qui vise le libéralisme économique de façon précise et qui, d'ailleurs, est l'application aux besoins sociaux actuels des immortels principes promulgués sur le Mont Sinaï d'abord, puis en Palestine, par Dieu lui-même.

Au risque d'ennuyer une fois de plus ceux qui croient les encycliques destinées à garnir les fonds de tiroirs — quand au moins elles y entrent —, nous allons commencer par citer les encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno", ces deux chefs-d'œuvre de sociologie que pas un seul traité d'économie politique n'a encore dépassé.

La formule du "laissez faire, laissez passer" qui résume la doctrine du libéralisme économique en lâchant la bride à l'égoïsme individuel, est une défense à l'Eglise de s'immiscer aux choses économiques, un décret de mort pour l'association professionnelle, un ordre à l'Etat de laisser la libre concurrence régulariser seule ou à peu près les activités économiques. Or, Léon XIII, dans l'encyclique "Rerum Novarum" qu'il promulgua en 1891, en vue de remédier à la triste condition que le libéralisme économique, triomphant depuis la Révolution française, avait imposée aux prolétaires, affirme catégoriquement l'impossibilité de mettre fin au conflit social sans recourir à la triple intervention de l'Eglise, de l'Etat et de la Profession.

Pour l'intervention de l'Eglise, voici ce qu'il dit :

"Ce que nous affirmons sans hésitation, c'est l'insuffisance de l'action (l'action des gouvernants, des maîtres et des riches, puis des ouvriers eux-mêmes), en dehors de celle de l'Eglise. C'est l'Eglise, en effet, qui puise dans l'Evangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir, en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpre et d'aigreur. L'Eglise, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence la vie et les mœurs de chacun; l'Eglise, qui, par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres; l'Eglise, qui veut et désire ardemment que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces pour donner à la question ouvrière la meilleure solution possible; l'Eglise, enfin, qui estime que les lois et l'autorité publique doivent, avec mesure sans doute, et avec sagesse, apporter à cette solution leur part de concours."

Voici en quels termes Léon XIII affirme le devoir d'intervention de l'Etat :

"Les droits, où qu'ils se trouvent, doivent être religieusement respectés, et l'Etat doit les assurer à tous les citoyens, en prévenant ou en venant leur violation. Toutefois, dans la protection des droits privés, il doit se préoccuper d'une manière spéciale des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesses pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'Etat. Que l'Etat entoure donc de soin et d'une sollicitude toute particulière les travailleurs qui appartiennent à la classe pauvre en général."

Après avoir énuméré les innombrables et précieux services que peuvent rendre les associations professionnelles, Léon XIII dit à leur sujet :

"Le droit à l'existence leur a été octroyé par la nature elle-même, et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'annuler. C'est pourquoi une société civile qui interdirait les sociétés privées (c'est-à-dire, les associations professionnelles) s'attaquerait elle-même, puisque toutes les sociétés, publiques et privées, tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme."

Le libéralisme ayant continué, après 1891, d'accumuler ruines par-dessus ruines et menaçant de déchaîner la révolution universelle dans le vent de l'égoïsme individuel, Pie XI, en 1931, condamne cette erreur encore beaucoup plus explicitement que Léon XIII. A quatre endroits de l'encyclique "Quadragesimo Anno", ce grand pontife, que l'histoire appellera probablement le pape de la justice sociale, condamne et déplore le libéralisme économique. Voici ces passages :

"Certes, le capital a longtemps réussi à s'arroger des avantages excessifs. Il réclamait pour lui la totalité du produit et du bénéfice, laissant à peine à la classe des travailleurs de quoi refaire ses forces et se perpétuer. Une loi économique inéluctable, assurait-elle, voulait que tout le capital s'accumulât entre les mains des riches; la même loi condamnait les ouvriers à traîner la plus précaire des existences dans un perpétuel dénuement. La réalité, il est vrai, n'a pas toujours et partout exactement répondu à ces postulats du LIBERALISME MANCHÉSTRÉEN (LIBERALISME ECONOMIQUE le plus classique); on ne peut nier toutefois que le régime économique et social n'ait incliné d'un mouvement constant dans le sens qu'ils préconisaient. Aussi, personne ne s'étonnera de la vive opposition que ses FAUSSES MAXIMES et ses POSTULATS TROMPEURS ont rencontrée."

Voilà qui est clair, n'est-ce pas ?

Un peu plus loin, Pie XI parle en ces termes de la science économique individualiste, c'est-à-dire, du libéralisme économique :

"De même qu'on ne saurait fonder l'unité du corps social sur l'opposition des classes, ainsi on ne peut attendre du libre jeu de la concurrence l'avènement d'un régime économique bien ordonné. C'est, en effet, de cette illusion, comme d'une source contaminée que sont sorties toutes les erreurs de la science économique individualiste. Cette science, supprimant par oubli ou ignorance le caractère social et moral de la vie économique, pensait que les pouvoirs publics doivent abandonner celle-ci, affranchie de tout, contrainte, à ses propres réactions, la liberté du marché et de la concurrence lui fournissant un principe directif plus sûr que l'intervention de n'importe quelle intelligence créée."

Et le Pape ne se contente pas de déplorer l'erreur du libéralisme économique; il insiste sur la nécessité de la corriger :

"Il faut", écrit-il, après avoir constaté que la libre concurrence s'est transformée en la dictature de quelques-uns sur tous les autres, "que la libre concurrence contienne dans de raisonnables et justes limites, et plus encore la puissance économique, soient effectivement soumises à l'autorité publique, en tout ce qui relève de celle-ci."

Est un peu plus loin, nous lisons :

"Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparemment insouciant de ce danger imminent, et lâchement passifs, laissent se propager de toute part des doctrines qui, par la violence et le meurtre, vont à la destruction de la société tout entière. Ceux-là surtout méritent d'être condamnés, pour leur inertie, qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société."

Ce dernier paragraphe pourrait faciliter, croyons-nous, la juste interprétation de l'incident Taschereau-Jeune-Canada-Jésuites.

Pour reposer ceux à qui les citations d'encycliques paraissent n'avoir d'autre but et effet que de compliquer inutilement les problèmes économiques et sociaux, nous allons rappeler ici quelques autres témoignages. — Cavallera dit ceci :

"Sur certains points, le libéralisme économique est en opposition directe avec la doctrine sociale de l'Eglise, et, pour le reste, il s'inspire de tendances peu conformes à son esprit."

Le P. Libérateur pense ainsi :

"Ce principe que l'homme est à lui-même sa propre loi, appliqué à l'économie politique, amène nécessairement la collision des intérêts privés et, par suite, la victoire des plus forts."

Et Garriguet :

"C'est une erreur de penser, comme le font les libéraux, que l'initiative individuelle laissée à elle-même est le grand moyen de résoudre la crise sociale. La révolution, qui est, en bien des points, l'antagonisme du Christianisme, a livré le faible au fort, sous prétexte de liberté individuelle et d'émancipation de toutes les forces productives."

De son côté, le sociologue C. Antoine signale, entre le libéralisme économique et certaines erreurs doctrinales fondamentales, une parenté fort inquiétante :

"Si l'on considère et compare attentivement l'individualisme religieux (protestantisme ou rationalisme), l'individualisme politique fondé sur l'égalité des droits individuels, et l'individualisme économique, qui ramène l'ordre social à un système mécanique d'intérêts personnels sans lien interne, on reconnaît sans peine une parenté étroite, une sorte d'évolution nécessaire, entre ces trois formes de l'individualisme."

Nous n'avons pas sous la main l'opinion doctrinale de Sir Herbert Holt, de M. le sénateur Webster, de M. Julian Smith ni de M. Insull en ces matières.

Pour notre part, nous ne pouvons résister à la tentation d'ajouter à tous ces arguments une humble réflexion personnelle :

Ce que l'on trouve, avec raison, de plus mauvais, dans le socialisme, c'est la conception matérialiste de la vie sociale. Eh bien, nous posons ici une question au lecteur capable d'observation : le socialisme peut-il être beaucoup plus matérialiste que le régime actuel dominé par l'Ecole économique libérale ? Qu'y a-t-il, en effet, de spirituel dans les trusts, dans les "holding companies", dans l'exploitation légalisée des masses, dans les salaires de famine payés aux travailleurs sans défense (par exemple, les bûcherons), dans l'obstination que l'on met à ne pas changer une législation de sociétés commerciales apparemment destinée à favoriser le vol sous toutes ses formes, etc., etc., etc. ?

Evidemment, toute forme de libéralisme économique s'accorde difficilement avec la doctrine sociale de l'Eglise. Et celle que nous goûtons ici ne vaut pas mieux que les autres.

Dans un prochain article, nous étudierons les fruits du libéralisme économique chez nous.

Eugène L'HEUREUX

PETITES NOTES

LE "MOSCOU DAILY NEWS"

Quelqu'un nous apporte un numéro du "Moscou Daily News", organe du socialisme publié à Moscou. Un bon nombre de professeurs de l'Université Laval viennent de recevoir ce numéro comme spécimen. L'édition est rédigée en langue anglaise.

Nous nous demandons comment il se fait que ce journal est transporté par l'Administration canadienne des Postes.

Quelles viennent d'Ottawa ou de Québec, les dénonciations des communistes et du socialisme ne nous impressionnent que dans la mesure où elles font partie d'un vrai plan résistance à la pénétration communiste.

Si on veut sérieusement enrayer la marche des idées communistes et socialistes, il n'y a que deux choses à faire : mettre un frein énergique à toute propagande communiste, écrite et oratoire; puis supprimer du régime capitaliste actuel les abus organiques, abus que les masses souffrantes achèvent de tolérer, abus que réprovent, comme l'Eglise, tous les esprits sincères et libres.

Quand on aura exercé cette double action contre le communisme et le socialisme, il ne sera plus nécessaire de dénoncer ces deux fléaux modernes : notre province et notre pays seront suffisamment immunisés.

C'est vraiment étrange que des hommes intelligents et bien disposés en somme ne comprennent pas cela plus vite.

E. L.

Un gérant ?

Il est une fois encore question de nommer un gérant pour administrer la ville de Québec, ou mieux une commission spéciale.

Un gérant, une commission, un conseil municipal donnent des régimes également bons en eux-mêmes, mais qui ne sont pas d'égal valeur au point de vue autonome municipal. A vrai dire, les conseils municipaux ne sont pratiquement plus que des machines à parier. Toutes leurs décisions importantes doivent être acceptées par le Gouvernement.

Au fond, dans la crise que nous passons, les conseils municipaux, s'ils éprouvent des difficultés financières, ne sont pas plus que les législatures et les gouvernements accusés de déficits.

T. F.

Bois russe.

La conférence économique d'Ottawa nous avait laissé espérer que nous pourrions trouver en Angleterre un marché pour notre bois. Il n'est pas aussi certain que cela, maintenant, que ce marché nous soit assuré, car on vient d'apprendre que des négociations sont entamées entre Anglais et Russes en vue d'un contrat de 66,000,000 de pieds de bois pour 1934.

La Russie gagne son point à Londres et peut conclure une entente à Washington, nous pourrions dire que l'année 1933 fut la sienne.

T. F.

Suivant Saint Thomas, "gouverner, c'est conduire conformément à leur destinée, les êtres que l'on dirige".

Communication.

L'oeuvre sociale et religieuse d'un prêtre canadien.

C'est du R. P. Archambault qu'il s'agit. Son nom est loin d'être ignoré dans les cercles français et internationaux qui s'occupent de questions sociales, mais il est surtout universellement connu dans tout le Canada et même dans l'Amérique du Nord. Le R. P. Archambault a été, en effet, particulièrement dans son pays natal, le Canada, le promoteur des initiatives sociales les plus fécondes et l'agent de réalisations considérables. On le trouve toujours, et au premier rang, dès qu'il s'agit de mouvements sociaux à mettre en branle ou d'influences religieuses à exercer sur des masses d'individus aussi bien que des masses. Il eut un rôle prépondérant dans la création des "Semaines Sociales" qui, chaque année, à l'instar des Semaines Sociales de France, au Canada, tiennent leurs assises.

Homme d'action, à la pensée claire et précise, qui sait ce qu'il veut et qui le veut fortement, le R. P. Archambault a également écrit, mais, comme il arrive avec de tels tempéraments, ses écrits sont encore des actes qui prolongent de la façon la plus heureuse la parole, fixent les consignes, tiennent allumé le flambeau qui éclaire la route et dirige les pas.

Parmi ces ouvrages, nous pourrions citer les *Fortresses du catholicisme*, recueil de monographies des maisons de retraites fermées au Canada; les *Syndicats catholiques*, représentés comme une ligne contre le bolchevisme; le *Devoir professionnel*, où l'auteur expose ce que le catholisme exige de chacun dans la profession qu'il exerce; Pour persévérer, programme de vie chrétienne à suivre au sortir d'une retraite; l'*Apostolat laïque*, où sont mis en lumière la nécessité et les modes divers d'apostolat à notre époque; *Esquisses sociales*, où figurent des hommes et des oeuvres et où sont étudiées diverses questions sociales; la *Restauration de l'ordre social*, commentaire autorisé des Encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno".

A ces ouvrages, le R. P. Archambault vient d'en ajouter un nouveau, intitulé : *Pour un catholicisme conquérant* (allocutions et discours) (1). Nul titre n'est plus heureusement choisi, car tous ces discours ne visaient bien qu'à être des actes, et des actes de conquête. Ajoutons et affirmons que ces 172 pages imprimées ne sont pas autre chose que de l'action et que, par l'importance des sujets abordés, par leur présente nécessité et par la maîtrise avec laquelle ils ont été traités et étudiés, leur intérêt ne sera jamais amoindri, encore moins détruit par le temps, et c'est là le propre des grands ouvrages et le sort réservé aux seuls maîtres.

L'énumération des sujets de quelques-uns de ces discours montrera bien l'intérêt actuel, mais aussi permanent, des questions économiques.

LA CONFEDERATION...

(Suite de la première page)

humoristique comparaison entre la confédération Canadienne et lui-même, ils sont nés tous deux en 1867. M. Taschereau déclara que les buts principaux des Pères de la Confédération avaient été :

1. — De faire du Canada un grand pays.
2. — D'obtenir un débouché sur la mer.
3. — De résister à l'envahissement Américain.
4. — De mettre fin aux dissensions raciales et religieuses.
5. — Et de tendre selon quelques-uns vers une indépendance plus complète.

On ne saura jamais trop louer la clairvoyance et la grandeur de vue des auteurs de notre constitution malgré les choses qui sont survenues par la suite, parce qu'il était difficile, sinon impossible, de prévoir dans le temps les progrès scientifiques qui occasionnent la plupart des difficultés entre les Provinces et le Gouvernement central.

Au point de vue matériel la Confédération a touché le but pour lequel elle avait été établie. Mais au point de vue de l'union des races on peut se demander si le succès a été aussi complet.

A l'heure présente, si nous regardons l'avenir, trois routes se présentent : l'indépendance américaine, l'indépendance ou la continuation de notre statut actuel dans l'Empire dont nous sommes, dit-on, le plus beau joyau.

ANNEXION AUX ETATS-UNIS

La génération avant la nôtre dit M. Taschereau, a beaucoup parlé de l'Annexion aux Etats-Unis. Il y avait alors une ruée d'émigration. Mais aujourd'hui il n'en est presque plus question excepté dans certaines parties de l'Ouest du pays. Nous y perdrons d'ailleurs à tous les points de vue. Les Etats-Unis sont-ils le pays le plus heureux, le plus moral et le plus religieux ? et pour les Canadiens Français l'annexion n'équivaudrait-elle pas au suicide ? L'exemple de la Louisiane, le laisserait entendre.

L'INDEPENDANCE

Plusieurs en rêvent et d'autres la craignent. La fierté nationale n'exigerait-elle pas que le moment venu, se détache de l'arbre qui l'a porté ? Cauchon ainsi que plusieurs autres Pères de la confédération parlaient de cette éventualité en toute liberté sans qu'on songeât à l'accuser de manquer de loyauté envers l'Empire.

Toutefois, il semble bien que le Canada doive encore dans son intérêt demeurer au sein de l'Empire. Malgré que les dissensions raciales et des difficultés d'un autre ordre aient porté de rudes coups à la confédération, celle-ci s'est maintenue. Et le Canada, grâce à Elle a conquis une auto-

Communication.

"Arcades ambo"

L'Assemblée tenue au Gesù par le Jeune-Canada a de toutes évidences touché le point névralgique.

Le premier ministre provincial, si prudent d'ordinaire, s'est laissé emporter jusqu'à la menace. Notre "Soleil" ne décolore pas depuis ce jour. Comme je suis assez certain que les idées exprimées au Gesù rencontrent naturellement et logiquement de la sympathie chez le rédacteur de ce journal, — qui est, il faut l'admettre, cultivé et qui a jadis exprimé des idées très apparentées à celles de Jeune-Canada, — il faut en déduire que cette colère est officielle, inspirée par les églises et le tonnerre du Sinaï de la grande-Allée.

Ce qu'on a trouvé de mieux comme réponse aux Jeunes-Canada c'est d'avoir découvert qu'ils sont jeunes. Feu M. de la Palice eût trouvé quelque chose dans le genre, et ce sont les pensées géniales de cette sorte qui nous expliquent par exemple comment il se fait que le Labrador, autrefois à nous, soit maintenant la propriété de Terre-Neuve.

Où ils sont jeunes et, quant à moi, je trouve qu'ils ont bien de la chance. Pour ce qui en a duré.

Ce qui est moins, c'est l'argument lui-même. Il y a trente ans, ce même "Soleil" me le servait quotidiennement. Je ne l'entends plus que rarement, hélas ! La dernière fois, ce fut, sur l'affaire Anderson, je crois, par un suffragiste bleu en travail de sénat.

Mais tout cela ne change rien à la chose : il reste que les Jeunes-Canada ont fait d'excellent travail, que leurs déclarations sont marquées au coin, non seulement du plus pur patriotisme, mais du meilleur bon sens. Et, fait consolant, dans ces jours d'arabesques, c'est de la jeunesse qui, c'est de la jeunesse que nous vient le rayon d'espérance, et que notre race n'est pas complètement gangrenée. Malgré que la génération actuelle soit heureuse de voir son gouvernement assurer aux nôtres le monopole d'être les sœurs de bois et les porteurs d'eau, la jeunesse, elle, est décidée de nous débarrasser du joug économique qui pèse si lourdement sur notre race.

Et c'est précisément parce qu'ils sont jeunes que cela veut dire quelque chose.

Dans dix ans, quinze ans, au plus, M. Taschereau aura fini son rôle. Ni les cantonniers de Wolfe, les fausses lettres de l'Union des Cultivateurs, les bulletins sans talon, les élections sans avis ou par surprise, ni même le bill Dillon ne l'empêcheront d'aller, à son tour, rendre ses comptes à un juge qu'on n'achète pas, et les Jeunes, si méprisés aujourd'hui par quelques-uns, auront pris sa place à lui, aux siens et à ceux de sa génération.

De toutes les adaptations et les flagorneries, dont il est aujourd'hui l'objet, rien ne subsistera.

Mais on demandera compte à sa mémoire de ce qu'il aura fait pour sa Province et ses compatriotes. (1)

Je crains que le compte ne soit sévère.

Et il y a pour cela une excellente raison.

Personne ne peut servir deux maîtres à la fois, dit la sagesse antique.

L'Evangile enseigne la même chose, mais avec cette clarté qui lui est unique et le fait toujours aller au fond des choses : Nemo potest servire Deo et Mammonae.

Dieu et la richesse : M. Taschereau, premier ministre de des siens à lui. Il ne peut pas directeur de nombreuses compagnies soumise à sa justice, et ce qui rend la chose plus odieuse, c'est qu'il est précisément le

Armand LAVERGNE

CAMPAGNE...

(Suite de la première page)

vriers qui jouissent présentement de l'égalité politique, n'avaient pas l'égalité sociale et que l'extension juridique la leur donnerait.

Les travailleurs catholiques du Canada, réunis en congrès ont condamné le programme de la Commonwealth Cooperative Federation, comme étant contraire, en bien des points, à la doctrine sociale de l'Eglise, et comme étant fortement enclenché de socialisme marxiste et anti-religieux.

Non seulement, les travailleurs catholiques ont condamné la C. C. F., mais ils veulent entreprendre une grande campagne parmi les ouvriers de la province de Québec et de l'Ontario, et même, si la chose est possible, par tout le Canada, afin d'enrayer la propagande socialiste des "Coops", tandis que ces derniers ne sont pas encore très fortement organisés et qu'il est encore temps de sauver notre pays de l'infiltration des doctrines radicales et perverses de Karl Marx.

Cette campagne anti-socialiste, que projette la C. T. C. C. s'exercera par l'intermédiaire des cercles d'études, organismes complémentaires des associations professionnelles catholiques et plus souples que le syndicat de métier.

Cette question de la C. C. F. a été soumise aux congressistes par des délégués de Hull, samedi soir, à 11 h., d'abord, fut une des plus animées du congrès. Les délégués présents ont condamné la C. C. F. par un vote unanime. La résolution présentée à cet effet a donné lieu à de nombreux discours.

M. Orlas Filion, de Montréal, a été élu président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. M. Filion est un des pionniers du syndicalisme catholique à Montréal.

—Etes-vous un ami de l'Action Catholique ?

—Oui, monsieur; et d'après moi, ce journal devrait entrer dans tous les foyers catholiques.

—Alors, vous faites de la propagande pour l'Action Catholique, je suppose ?

—Oui... c'est-à-dire que j'y ai peu pensé jusqu'ici; mais à partir d'aujourd'hui, ça va être.

Curiosités

Madame (Juge) Albert Sévigny est revenue vendredi soir d'un voyage de quelques jours dans la métropole.

L'hon. M. Maurice Dupré est arrivé d'Ottawa, samedi matin, accompagné de son secrétaire particulier, M. Jules Landry.

L'hon. M. Lucien Cannon est revenu hier matin de Percé, où il a passé quelques jours pour affaires professionnelles.

L'hon. Juge Aimé Marchand est retourné aux Trois-Rivières samedi après-midi après avoir passé deux jours à Québec pour rendre des jugements et prononcer des sentences dans les causes auxquelles il a présidé devant les Assises Criminelles.

L'honorable M. H.-H. Stevens, ministre du Commerce, s'est embarqué samedi sur le "Duchess of York" pour un voyage de quelques semaines en Angleterre.

Mademoiselle Louise des Rivières recevait à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mademoiselle Mariette Paré, de Montréal.

Mademoiselle Pauline LeMoine est partie pour Montréal, où elle passera quelques jours l'invitée de mademoiselle Jacqueline Brasseur.

M. Paul Drouin, C.R., est parti ce matin pour Montréal, en voyage d'affaires professionnelles.

Mademoiselle Georgette Fournier, de Montmagny, passe quelques jours à Québec.

Mademoiselle Albertine Lambert, de St-Hyacinthe, est de passage à Québec, l'invitée de ses sœurs, madame A. Blouin et madame L.-P. Michaud.

Au nombre des personnes qui assistaient au thé donné au Château Frontenac, samedi après-midi, mentionnons : madame René Chaloult, madame Paul Morency, mademoiselle Aileen Bettsworth, mademoiselle Madeleine Patry, mademoiselle Marie Pelletier, mademoiselle Lillian Atkinson, mademoiselle Mariette Paré, de Montréal, mademoiselle Aline Marchand, mademoiselle Louise Marchand, mademoiselle Grace DeRome, mademoiselle Barbara Russell, mademoiselle Margaret Stevenson, mademoiselle Camille DeGuise, mademoiselle Cécile Jobin, mademoiselle Thérèse Matte, MM. Jacques Samson, Paul Morency, Jack Dunn, Wilbur Atkinson, Roland Casault, Edmour Proulx, Gabriel Gaudry, Guy des Rivières, Frederick Hecker, Bernard Fortier, Antoine Langlois, Jean-Robert Beaudoin, Pierre Jobin, J.-A. Roy, François Jobin, etc.

ANTALGINE
Maîtrise douleurs périodiques, rhumes, la grippe, n'affecte pas le cœur.

Saint-Sauveur

La journée paroissiale. — C'est le K. P. Moreau qui a officié, à la grand-messe, hier. Le prône a été fait, par le R. P. Guérin, curé. Le R. P. Choquette donna le sermon.

Clôture de la retraite. — A deux heures de l'après-midi, eu lieu, la clôture de la retraite des demoiselles.

Retraite des Hommes. — L'ouverture de la retraite des hommes, a eu lieu, hier soir, à 7 heures. Les autres exercices, auront lieu, le matin, à 5 h. 15, et le soir à 7 h. 30. Les prédicateurs, sont les RR. PP. Lortie et Cardin.

Congréganiste décédé. — M. Louis Routhier, membre de la Congrégation des hommes depuis au-delà de vingt ans, est décédé, à St-Malo, à l'âge de 73 ans et 8 mois.

Les congréganistes de notre paroisse, sont priés, de se rendre, à la résidence du défunt, 12 rue St-Bonaventure, ce soir immédiatement après l'exercice de la retraite, pour reciter l'office des morts. Ses funérailles, auront lieu, demain matin, à 8 heures, dans l'église de St-Malo.

Euchre-Brigade. — Les Enfants de Marie remporteront, sans aucun doute, un grand succès dans l'organisation de leur euchre-bridge qui aura lieu ce soir, à la salle St-Pierre. De magnifiques prix y seront distribués aux gagnants. L'admission sera de 25 sous. On pourra se procurer des cartes à l'entrée de la salle.

Pour les défunts. — Tous les soirs, à 7 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, aura lieu l'exercice pour les défunts.

Grand-messes. — A l'église paroissiale demain : 6 h. 15. — Pour dame Cléophas Lecours, recommandée par son fils Wilfrid. 7 heures. — Pour Isale Tessier, recommandée par sa sœur Bernadette.

7 h. 45. — Pour les membres défunts des familles Collin et Garneau recommandée par M. et madame L.-P. Garneau.

Diplomatie enfantine

Flavie entra dans la chambre du vieux chiffonnier, s'assit près de son lit, ruminant un tas de petites idées, tout en faisant un petit ouvrage de crochet. Après un grand moment de silence, le bonhomme fit cette exclamation : — Mon Dieu, mon Dieu! que je voudrais guérir!

— Oh! vous ne guéririez pas, mon pauvre homme! fit ingénument la petite fille.

— Tu crois, mon enfant!

— Oui, parce que le médecin l'a dit à ma tante.

— Et comment a-t-il osé ça? s'écria le malade en se soulevant sur son lit.

— Oh! il a dit comme ça qu'on pouvait vous donner tout ce que vous demanderiez, parce que dans huit jours vous seriez mort.

— Ça vous fait donc bien de la peine de mourir? ajouta la fillette en s'approchant du père Simonnet, et lui essayant doucement les yeux avec son mouchoir.

— Hélas! c'est si triste de mourir! — Mais non! Vous verrez le bon Dieu assis sur son trône. Il vous jugera suivant ce que vous aurez fait: si vous avez toujours été un brave homme, vous irez au ciel, vous aurez à côté d'un saint; si, au contraire, vous avez fait quelque chose de mal, vous irez en purgatoire. Mais je prie le bon Dieu pour vous, et vous en sortirez bientôt. Il n'y a que si vous avez commis de gros péchés, oh! alors, vous irez en enfer! Ça, par exemple, c'est dur.

— Qui est-ce qui t'a appris tout ça, ma petite?

— C'est la dame de l'asile, elle dit encore qu'il faut demander l'Extrême-Onction.

— Qu'est-ce que cela?

— Vous ne le savez pas?

— Hélas! non: de mon temps il n'y avait pas de salle d'asile.

— L'Extrême-Onction est un sacrement qui aide à bien mourir, et c'est un prêtre qui le donne. Vous en avez cherché un, n'est-ce pas?

— C'est-il donc vrai que je suis à la mort?

— Puisque le médecin l'a dit. Voyez-vous, à un prêtre, vous devez vos péchés, les gros comme les petits; il vous donnera l'absolution, c'est-à-dire qu'il fera un signe de croix, et tous vos péchés seront effacés. Ensuite le prêtre tracera avec de l'huile bénite des croix dans vos mains, sur vos pieds, sur votre figure, et demandera : « en même temps au bon Dieu de vous guérir. Peut-être bien que le bon Dieu le lui accordera; mais, il veut que vous mouriez, le prêtre prie pour que vous alliez dans le ciel tout droit. Vous voyez bien, père Simonnet, que c'est bien utile d'envoyer chercher monsieur le curé.

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET

Mesdames! Mesdemoiselles!

ARRÊTEZ! REGARDEZ!
Et avec tout le monde vous direz :
EN FAIT DE VALEURS... C'EST BIEN TOUJOURS

PAQUET

ROBES DE SOIR, ROBES D'APRÈS-MIDI etc.

Trois jolis groupes

Modèles charmants, tissus de belle qualité, nouveaux traitements — nouvelles manches — nouvelles encolures — teintes très nouvelles.

Tailles : 14 à 20 — 38 à 44.

Même à 25% jusqu'à 33 1/3% plus cher, ces robes seraient encore de valeurs superbes. Laissez-vous échapper l'occasion de venir choisir pour

\$3.95 - \$4.59 - \$5.98

GRAND SPECIAL

50 seulement — Robes en velours transparent — en noir et couleurs — modèles exquis — Venez les voir et vous conviendrez qu'il s'agit de valeurs réellement incroyables. Votre choix

\$10.95

-HEURES DE RECEPTION-

DU PERE NOEL

Le BON PERE NOEL occupera son trône au PARADIS DES JOUETS, tous les jours de 2 heures à 5 heures, jusqu'à VENDREDI le 1er décembre inclusivement, et les JEUDIS et SAMEDIS, de 9.30 heures à 11 heures A.M. et de 2 heures à 5 heures P.M. Il invite tous les petits enfants à venir lui faire visite.

A TOUS LES ENFANTS QUI PRESENTENT AU PERE NOEL, UN BILLET DE

5c.

rebuté de la jeune fille qui se tiendra au guichet des billets au PARADIS DES JOUETS, le bon vieux donnera un joli cadeau.



FARINE

--- FIVE-ROSES ---

SACS : —
7 lbs. PRIX... 21c.
14 lbs. PRIX... 41c.
24 lbs. PRIX... 67c.
98 lbs. PRIX... \$2.40
1/2 baril (98 lbs) \$3.50

Voyez dans notre "vitrine" les pains, gâteaux, biscuits, faits de farine FIVES ROSES par la Boulangerie HETHRINGTON

Saint-Roch

La journée paroissiale. — La grand-messe d'hier a été chantée par M. l'abbé Chabot. M. le curé a fait le prône et le sermon. Les Demoiselles Enfants de Marie ont eu leur réunion à deux heures et demie, et les deux fraternités du Tiers-Ordre à quatre heures.

Les vêpres ont été chantées le soir à sept heures. Les morts. — Sont décédées au cours de la semaine dernière dans la paroisse : Malvina Lebel dit Beaulieu, veuve de F.-X. Paradis, décédée à l'âge de 73 ans;

Marie Turcotte, épouse de Jean-Baptiste Rancourt, décédée à l'âge de 78 ans;

Georgiana Fradette, fille de Narcisse Fradette, décédée à l'âge de 76 ans.

Grand-messes. — Les grand-messes de ce matin ont été chantées aux intentions suivantes : A six heures moins quart pour l'âme de Mlle Thérèse Huot; à 6 h. 12 heures aux intentions des paroissiens de la rue de l'Eglise; à 7 h. 14 pour l'âme de M. G.-S. Marceau; à 8 heures pour les âmes des anciennes élèves du couvent de St-Roch; à sept heures, dans la crypte, pour l'âme de M. Adélard Gagnon.

Celles de demain seront chantées aux intentions suivantes : A six heures moins quart aux intentions des paroissiens de la rue Laliberté; à six heures et demie pour l'âme de madame Omer Fortier; à 7 h. 12 heures pour l'âme de Mlle Augustine Jobidon; à huit heures pour les membres défunts de la confrérie des Enfants de Marie de la paroisse; à sept heures, dans la crypte, pour l'âme de madame C.-A. de Valter.

II^e PELERINAGE

OFFICIEL CANADIEN DE L'ANNEE SAINT-É
Sous le patronage de
S. Em. le Card. J.-M.-R. VILLENEUVE, O.M.I.

TERRE SAINTE A ROME ET LISIEUX AVEC CROISIÈRE EN MEDITERRANÉE

Sous la direction des
VOYAGES HONE

MM. HONE, F.-DENIS BARIL, LAURENT TURCOTTE

688, Rue Ste-Catherine-Ouest, Montréal

65 JOURS

\$589

de Montréal

\$594

de Québec

TOUS FRAIS PRINCIPAUX COMPRIS.

La Semaine Sainte à Rome

Départ de Québec le 9 février 1934
de New-York le 10 février par le "ROMA" Cie Italienne
Relour par la route du St-Laurent

VOYAGE COMPLÉMENTAIRE A :
Florence — Venise — Milan — Lugano —
Turin — Nice — Côte d'Azur — Marseille —
Londres — Bordeaux — Paris.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à :
M. Antonio D'USSAULT.

L'ACTION CATHOLIQUE

103, rue Ste-Anne, Québec Téléphone : 2-4771

EN PREPARATION

Buenos-Aires, oct. 1931

Gaspé, août 1934

Congrès International Eucharistique

Quatrième centenaire de la découverte du Canada.

Mardi 22 novembre

Palais Montcalm

LUCIEN MARTIN

violiniste

Billets de 35c. à \$1.00, en

vente chez : C. W. Lindsay,

Lavigueur et Hutchison et

C. Robitaille et aux guichets

du Théâtre.

On a tant besoin

d'une mère!

Un jour, raconte un vicaire de

"MES NERFS" disait-elle

— C'était, en réalité, ses REINS

Elle essayait de passer chaque journée le mieux qu'elle pouvait. Jamais confortable — toujours affligée. Vitalité, basse — le moral, plus bas encore. Elle n'avait pas pensé à ses reins, jusqu'à ce qu'une amie lui suggère les Pilules Dodd pour le Rein. Cherchant un soulagement, elle prit immédiatement des Dodd. A cette sensation de "rendre à bout" fut bientôt remplacée par de l'énergie tenace et un sommeil bienfaisant. Le mal de tête, le mal de dos et tous les autres indices de reins anormaux disparurent rapidement.

Se sent bien maintenant — Grâce aux

Pilules Dodd pour le Rein



LA GENDARMERIE ROYALE

La Patrouille du Yukon



Ce linge blanc en guise de drapeau, indiquait que l'apache se rendait. Les policiers s'avançaient cependant un autre piège, et pendant que le caporal Roi marchait dans la direction de l'apache, son compagnon le tenait en respect à la pointe du revolver.



Comme le caporal approchait, le bandit leva les mains en l'air et dit : "Les balles commencent à pleuvoir trop près de moi. J'en ai assez". Sans mot dire, le policier passa les menottes au voleur de l'auberge.



Peu après, le voleur était escorté à la passe Chilkoot par le policier qui avait si brèvement secondé le caporal Roi. Ce dernier partit à la recherche du troisième bandit, pendant que son compagnon tenait seul le prisonnier.



Rapidement le cheval du caporal Roi, atteignant un sommet élevé d'où il pouvait voir la cabine signalée par un bandit et où devait se trouver le troisième voleur incriminé dans l'affaire de l'auberge. Avant-il cependant entendu les coups de feu?

Vient de paraître

"AVEC JESUS ET LE PRETRE A L'AUTEL"

Pour les enfants, par l'abbé Art. Ferland, de St-Roch de Québec.

Contient prières de la messe, prières avant et après la communion, paroles en latin de la messe des morts, manière de servir la messe basse.

Brochure illustrée, 48 pages, couverture en toile.

Prix : 10c. l'unité; \$9.00 le cent et \$80. le mille — port en plus.

Un échantillon sera envoyé sur demande de MM. les curés ou des institutions. S'adresser au presbytère de St-Roch.

ENVOYEZ VOS FOURRURES VERTES A
271, rue St-Joseph
J. A. Laliberté, Jr.
Maître de la mode

(Par Ted Mc Call) No 36

DANS LA N. H. L.

Boston	2	Canadian	1
Toronto	4	Ottawa	1
Maroons	2	Américains	2
Chicago	2	Ottawa	1
Détroit	4	Rangers	1

CANADO-AMÉRICAIN

Boston	8	Québec	4
New Haven	8	Québec	2



L'INTERNATIONALE

Buffalo	2	Windsor	1
Cleveland	6	Détroit	3
Syracuse	2	Windsor	1

RAILWAY-PAPER

Angle	3	Soleil	2
C. P. R.	4	Laval	3

L'ANGLO DÉFAT LE SOLEIL PAR 3 A 2 HIER PENDANT QUE LE C. P. R. BAT LE LAVAL PAR 4 A 3

Les champions de la Railway-Paper n'ont pas eu de chance contre la solide machine de l'Anglo.

ON JOUA DUREMENT

(Par J. Maurice DESCARREUX) S'il fallait une surprise pour intéresser les amateurs des débuts de la sixième saison de la ligue Railway-Paper, on a été servi à souhait hier lorsque les détenteurs du titre commencèrent l'hiver en se faisant battre par 3 à 2 par l'Anglo-Pulp. D'ailleurs, il ne faut pas se laisser impressionner par ce résultat car les spectateurs ont pu réaliser hier que le Moulin avait une puissante machine et que l'Anglo-Pulp a subi quelques changements tandis que le Soleil n'a remplacé qu'une couple de joueurs. Les vainqueurs de la première partie de la saison ont une défense formidable et des lignes d'attaque dangereuses. Leurs rivaux ont aussi de forts avant et leur défense fut plus solide qu'on le croyait.

Cette partie fut menée à une allure endiablée et ce qui ajouta à l'excitation fut la rudesse déployée dans les deux camps. Chaque joueur paraissait en grande condition et l'on ne se ménagea en aucun temps. Les coups d'épaulé furent nombreux, de même que les jambettes et autres tactiques illégales. Les arbitres ne distinguèrent que sept punitions et cela ne donne aucune idée de l'ardeur que mirent les clubs dans la lutte. Les spectateurs n'eurent pas à se plaindre mais les joueurs prirent de gros risques et furent chancés de s'en tirer indemnes. Un seul athlète fut blessé, Camille Henri devant quitter la glace au second vingt, après que Tondreau l'eût tiré sur la glace avec un dur coup sur les jambes.

L'Anglo prit une avance de deux points en un peu plus de deux minutes de jeu et cela suffit pour lui assurer la victoire. Dès la première charge des gars du Moulin, Cauchon se fit prendre en défaut par Sars Quinn, sur une passe de Henri, qui fournit ensuite un assist à O'Connell pour le second point, deux minutes plus tard. Le score demeura ainsi pour quelques minutes, puis au milieu du vingt, Gagnon fit une course pour se rendre derrière le but de l'Anglo. Il passa ensuite à Cloutier, qui se trouvait à découvert devant le filet et lança avec précision.

La seconde période n'apporta aucun changement, le jeu se continuant dur et rapide, puis le Soleil égalisa au début de la troisième période, Gerin comptant avec un lancer de côté. Il restait environ cinq minutes de jeu lorsque Keiller compta le point décisif avec un lancer de la ligne bleue, le scoreur préférant prendre sa chance ainsi plutôt que de se risquer entre les défenses ennemies. Le Soleil redoubla d'ardeur alors et faillit égaliser encore lorsque Louis Leclair se trouva seul devant Boudreau. Mais le Journaliste mancha un but ouvert, par pure malchance. L'Anglo gagna encore une fois avant la fin de la partie mais le jeu fut annulé à cause d'un hors-jeu.

Soleil but: A. Boudreau
Défenses: Nadeau, Viger
Lavoie centres: S. Quinn
Tondreau A. droites: Henri
Gerin A. gauches: O'Connell
Soleil (5 min) sur la ligne bleue, Gagnon, Cloutier.

Anglo: J. Leclair, Keiller, H. Gauthier, Hamel, Millville, Amy. Arbitres: Morency et Lavergne.

Première période
1-Anglo, Quinn (Henri) 0-18
2-Anglo, O'Connell (Henri) 2-35
3-Soleil, Cloutier (Gagnon) 10-45

Punitions: Lavoie (jambette), O'Connell (coup), Henri (jambette)

Seconde période
Pas de point.
Punitions: Tondreau (cross-check), J. Leclair (jambette), L. Leclair (vross-check)

Troisième période
4-Soleil, Gerin 1-40
5-Anglo, Keiller 1-43
Punition: J. Leclair (cross-check)

BROWNING CHAMPION

New-York, 20. — Jim Browning est considéré comme le champion du monde, chez les luttteurs, dans vingt-trois états américains et au Canada, selon un vote donné par les commissions athlétiques des provinces et des états. Londres a obtenu neuf votes et Don George cinq.

LES INTERMÉDIAIRES

Montréal, 20. — Les Westward Maroons locaux ont gagné le championnat intermédiaire provincial, au rugby, en s'octroyant 6 à 0 contre le Bishop College, samedi. Les vainqueurs firent un grand rallye hier dans le dernier quart mais ne purent égaliser.

QUEBEC SPORTIF

ENREGISTRE
Équipement complet pour tous les sports, hockey, patinage, etc.
Demandez notre catalogue.
108, RUE ST-JEAN
QUEBEC

Maroons et Américains ont annulé

New-York, 20. — Les Américains ont fait leurs débuts au Madison Square Garden, hier soir, en annulant au score de 2 à 2 avec les Maroons locaux, devant 12.000 personnes. Le jeu fut rapide et peu rude, seulement sept punitions étant accordées durant les 70 minutes que dura la joute.

Les Maroons prirent une avance de deux points hier mais ils ne purent conserver l'avantage lorsque les Américains se mirent à attaquer dans la période finale. Hooley Smith scora en 3.30 minutes dans la première période, puis Wentworth mit le score à 2 à 0 en déjouant Winters sur une passe de Northcott en 1.10 minute dans la troisième période. Himes commença le ralliement des Américains six minutes plus tard, avec l'aide de Gross, puis Conn fournit à Patterson la passe pour le point qui égalisa le score en 16.05 minutes.

Autre échec de l'Ottawa dimanche soir

Chicago, 20. — Les Chicago Black Hawks ont fait subir une autre défaite aux Sénateurs d'Ottawa, hier soir, devant 12.000 spectateurs. La partie fut dure et les arbitres distribuèrent 14 punitions, dont des majeures à Bowman et Thompson, qui en vinrent aux prises dans la troisième période.

Les locaux s'assurèrent la victoire dès la première période, lorsqu'ils firent leurs deux points. Gotsell fit le point initial en 10.10 à la suite d'une course individuelle puis Lewicki passa à Conacher pour le second point, quatre minutes plus tard. Les Sénateurs scoraient dans la seconde période, Weiland déjouant Gardiner en 10.40 minutes sur une passe de Touhey. Les gardiens de buts furent occupés car les visiteurs de leurs coéquipiers au pénitencier donnèrent maintes chances à leurs adversaires.

Syracuse gagne

Syracuse, 20. — Les Syracuse Stars ont pris leur revanche sur les Windsor Bulldogs en les battant par 2 à 1, hier soir, au cours d'une partie régulière de la ligue Internationale. Les points furent comptés dans la seconde période, Martin et Markie scoraient pour les locaux et Fields pour les visiteurs. Hughes et Bellemore eurent des majeures dans la troisième période, à la suite d'une bataille.

A ST-HENRI

L'ouverture officielle de la saison, dans l'Association Sportive de St-Henri de Lévis, aura lieu dimanche prochain, alors que le Canadien sera disposé à recevoir un bon club de environs. Les Bulldogs terminant eux aussi leur entraînement et débiteront prochainement.

HIGH GERANT

Jersey City, 20. — Andy High, qui joua déjà pour les St-Louis Cardinals et qui était avec le Columbus, de l'Association Américaine, l'an dernier, sera le gérant des Jersey City Skeeters, de l'Internationale en 1934. Il a été engagé à cet effet, après avoir obtenu sa libération du Columbus. Il remplacera Mike Kelly, qui sera coach des Chicago Cubs.

WHEELERS BATTUS

Hamilton, 20. — Les Argonauts de Toronto ont pris une avance d'un point sur les Montréal Wheelers, dans la première partie pour le championnat du Big Four en s'octroyant 5 à 4 samedi. La série est de deux joutes au total des points et la seconde rencontre aura lieu à Montréal samedi.

COIN DES CARREAUX

Lucien Garneau, co-propriétaire des Castors, a téléphoné à son associé Lucien Jobin, samedi soir, pour lui donner des détails sur la partie Québec-Boston, gagnée par ce dernier au score de 6 à 4. Garneau n'en revenait pas de la partialité des arbitres américains et les "patrons" du club ont décidé de louer un protêt officiel auprès du président pour la façon d'agir des juges du jeu. Garneau a déclaré que les Castors s'étaient simplement fait voler et cela ne nous surprend pas. En deux occasions déjà, nous avons fait un voyage au Québec et nous avons été à même de voir comment on traite les nosres aux États-Unis. De la façon dont on les traite, les Castors n'ont aucune chance de gagner à l'étranger et quand on voit travailler les arbitres, on se demande s'ils savent qu'il y a un mot qui s'appelle "justice". Leurs décisions ne peuvent sûrement aider la cause du hockey dans leurs pays.

De la boxe

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a quelques jours, une séance de boxe aura lieu au Gymnase National le 27 du courant, soit lundi prochain. Un permis à cet effet a été accordé par la Commission Locale aux organisateurs.

L'ACADEMIE

Le LaSalle a reçu la visite du Chateauguay, hier après-midi, et les deux clubs firent partie nulle au score de 2 à 2.

DANS LES MARITIMES

Halifax, 20. — La cédule de 84 parties à l'affiche dans la ligue des Provinces Maritimes commencera ce soir, alors que les champions amateurs du pays, les Moncton Hawks, recevront les Charlottetown Abegweit, tandis que les Beavers de St-Jean jouent contre les Halifax Wolverines.

LE QUEBEC PERD AUX E.-UNIS MAIS DEMEURE EN TÊTE

Les Castors sont vaincus par 6 à 4 à Boston, samedi, dans une joute assez dure.

DEUX MAJEURES

Boston, 20. — Le retour de Joe Jerwa, Peggy O'Neill et Lane sur l'alignement a permis aux Boston Cubs de remporter leur première victoire de la saison dans la ligue Canado-Américaine, samedi soir, alors qu'ils ont vaincu les Québec Castors par 6 à 4 dans une joute enlevante. Les Cubs avaient perdu deux fois à Québec, lors de l'ouverture de la saison, mais ils réussirent à prendre leur revanche samedi, mais non sans difficulté.

La partie fut excitante et les joueurs ne se ménagèrent pas. Les arbitres distribuèrent dix punitions, cinq à chaque club, et Lowery et Heximer eurent des majeures pour s'être battus au second vingt.

Lowery, F. Jerwa et O'Neill firent chacun deux points durant la partie, tandis que Filmore scora une fois et avait deux assists. McCabe et Toupin furent les autres scoreurs du Québec tandis que Buckles comptait le dernier point des locaux.

A ST-HENRI

La première période se termina par un score de 1 à 0 en faveur des visiteurs, McNabe ayant scora à la suite d'une course individuelle. Le Boston se remit vite à la besogne dans la seconde période et il compta trois fois pour prendre les devants. Cet avantage fut cependant réduit à un point lorsque Toupin accepta une passe de Campbell pour déjouer Jackson.

La partie fut décidée au début du troisième vingt, lorsque O'Neill scora. Lowery lui rendit le change avec l'aide de McIntyre mais O'Neill revint à la charge pour déjouer Smith sur une passe de Filmore.

De nouveau Lowery réussit à faire un point pour les Castors, avec l'assistance de McIntyre et McCabe mais Buckles décida de la joute en scoraant avec Heximer comme assistant, alors que les visiteurs forçaient l'attaque.

QUEBEC but: BOSTON
Smith but: Jackson
Frew défenses: J. Jerwa
Moynaux centres: Lane
McIntyre ailes: F. Jerwa
McNabe ailes: Filmore

QUEBEC: Dubé, Toupin, Quenneville, Doran, Blake, Campbell.
BOSTON: Buckles, Heximer, Harnott, Halliday, Cunningham, Mulviny.

Arbitres: Smith et Cleary.
Première période
1-Québec, McNabe 1-20
Punitions: J. Jerwa, Moynaux.

Seconde période
2-Boston, Filmore (J. Jerwa) 4-08
3-Boston, F. Jerwa (Filmore-O'Neill) 14-56
4-Boston, F. Jerwa 15-27
5-Québec, Toupin (Campbell) 18-37

Punitions: J. Jerwa, Harnott, Frew, McIntyre, mineures; Heximer et Lowery, majeures.

Troisième période
6-Boston, O'Neill 5-00
7-Québec, Lowery (McIntyre) 6-18
8-Boston, O'Neill (Filmore) 6-18
9-Québec, Lowery (McIntyre-McNabe) 11-48
10-Boston, Buckles (Heximer) 12-51
Punitions: J. Jerwa et Doran.

GALLAGHER CHEZ LUI

Windsor, 20. — Johnny Gallagher, défense des Detroit Red Wings, de la N. H. L., a été transféré chez lui à Kenora, samedi. Il eut une autre faiblesse après une dépression nerveuse. Il se fit récemment opérer dans un hôpital de Detroit et l'on croyait qu'il était sur le chemin de la guérison. Sa rechute fait croire cependant qu'il ne pourra jouer de la saison maintenant.

VARSITY CHAMPION

Toronto, 20. — Le championnat intercollégial au rugby a été gagné par le Varsity de Toronto, qui a scora 10 à 3 contre Queen, samedi, dans la partie décisive. Jack Sinclair a été l'étoile de la partie, tant sur l'attaque que sur la défense.

Tous les records d'assistance, dans la ligue Railway-Paper, ont été brisés hier après-midi. — Il y eut du jeu intéressant, bien que rude.

ENVIRON 8.000 SPECTATEURS

Le record d'assistance, dans la ligue Railway-Paper, a été brisé par plus de 250 admissions, avec les joutes d'ouverture, hier. Le président Lebel nous a fait voir les chiffres dans le courant de l'après-midi et une nouvelle marque a été établie. Il faut s'attendre à ce qu'il y ait de l'excitation durant l'hiver car les quatre clubs paraissent bien balancés.

Nos lecteurs trouveront dans d'autres colonnes les détails de chaque joute. Ils verront alors que le jeu fut intéressant, même s'il fut très dur dans la première joute.

C'est un beau succès pour la ligue et ses organisateurs et il faut espérer que les joueurs s'efforceront toujours d'intéresser ceux qui les encouragent. De temps en temps, il fera bon rappeler aux équipiers aussi que les amateurs aiment la vitesse et que la majorité désapprouve la brutalité sur le terrain.

On a utilisé hier les règlements du hockey professionnel mais il serait peut-être bon de faire usage des nouveaux règlements amateurs, qui sont pratiquement les mêmes. Il y a simplement moins de rudes dans le jeu. De plus, comme les joueurs du circuit dominical figurent aussi dans la ligue Nationale, qui sera appelée à représenter notre ville dans la série Allan, ce serait une bonne chose de les habituer aux nouvelles lois. Il est certain que les spectateurs, en général, ne remarqueraient pas la différence.

UNE GRANDE ASSEMBLEE A ST-ROMUALD

Un assemblée de la ligue de hockey du Comté de Lévis aura lieu ce soir, à huit heures, à la salle de la Fanfare de St-Romuald. Tous les clubs sont priés d'envoyer des représentants.

Les Castors toujours premiers

Bien qu'il ait perdu deux parties en fin de semaine, le Québec n'en demeure pas moins en tête de la ligue Canado-Américaine, les positions se lisant comme suit ce matin:

	J	G	P	N	PP	PC	Pts.
QUEBEC	5	2	3	0	18	20	4
New Haven	3	1	1	1	6	4	3
Providence	2	1	0	1	2	1	3
Philadelphia	1	1	0	0	4	2	2
Boston	3	1	2	0	11	14	2

Beau succès au Jacques-Cartier

Le Club de Curling Jacques-Cartier a remporté, samedi soir, un grand succès avec son banquet aux hultres, qui réunit une forte assistance. Un intéressant programme avait été préparé par les organisateurs, ce qui assura une soirée de première classe aux membres du club et à leurs amis.

Cleveland solide

Cleveland, 20. — Les Cleveland Indians ont clairement montré leur supériorité sur les Detroit Olympics, meneurs de l'Internationale, en les battant par 6 à 3, samedi soir. Les visiteurs prirent vingt mais les locaux, scoraient l'avance 2 à 1 dans le premier tiers points dans la seconde période. Mike Brophy fit deux points pour le Cleveland, tandis que Ranger, Cormier, Radley et Ouellette scoraient une fois. Starr, Massac et Moffatt firent les points du Detroit.

Cleveland solide

Cleveland, 20. — Les Cleveland Indians ont clairement montré leur supériorité sur les Detroit Olympics, meneurs de l'Internationale, en les battant par 6 à 3, samedi soir. Les visiteurs prirent vingt mais les locaux, scoraient l'avance 2 à 1 dans le premier tiers points dans la seconde période. Mike Brophy fit deux points pour le Cleveland, tandis que Ranger, Cormier, Radley et Ouellette scoraient une fois. Starr, Massac et Moffatt firent les points du Detroit.

CERCLE D'ASSISE

Le Cercle d'Assise organise une veillée à l'occasion de la Sainte-Catherine, au profit de son club de hockey, le vendredi 24 novembre à 8 heures dans la salle du collège Saint-François d'Assise. Le programme paraîtra un peu plus tard dans ce journal.

LIGUE MONT-ROYAL

Montréal, 20. — Lors des parties d'hier, dans la ligue Mont-Royal de Montréal, les quatre clubs qui tenaient l'affiche, ont fait partie nulle. Le Champêtre rencontrait le St-Michel et le Rosemont faisait face au Delorimier, chaque club comptant deux points.

GRAND EUCHRE

Un grand euchre aura lieu ce soir, sous la direction de l'Association Sportive St-Louis, à la salle Robitaille, 195, avenue des Oblats. On invite tous les amateurs à cette soirée.

LAMES BLEUES GILLETTE

MAINTENANT 5 pour 25
10 pour 50

A l'ancien prix les lames bleues Gillette étaient une excellente valeur. Aux nouveaux prix, radicalement réduits, ce sont des aubaines sensationnelles. La même qualité supérieure est absolument garantie. Si l'on n'en est pas satisfait, on n'a qu'à rapporter les lames bleues non usagées pour se faire rembourser. (La même réduction de prix s'applique aux lames Valeo AutoStrip.)

GILLETTE SAFETY RAZOR CO.

OF CANADA, LIMITED, MONTREAL

Un protêt

Ottawa, 20. — La direction des Sénateurs locaux a logé un protêt officiel auprès de Frank Patrick, directeur-gérant de la N.H.L., pour la partie perdue à Toronto samedi soir, parce que les Leafs ne se conformèrent pas au règlement en ce qui concerne la glace. Il est stipulé que chaque patinoire doit avoir des marques pour indiquer le district des buts et les Sénateurs protestent parce que les Leafs ne se sont pas conformés à la loi.

LES ANNEAUX

La Classe A, dans la ligue Internationale d'anneaux, présentera les parties suivantes ce soir: St-Jacques Inc. vs. Madden, à 1 Montclair; Dinell vs. St-Germain, à 117 St-Germain; Sacré-Coeur vs. Léveillé, à 213 Kirouac. Tous les amateurs d'anneaux sont invités à ces joutes.

Doran est blessé, les Castors n'ont que onze joueurs et perdent par 5 à 2 hier.

New Haven, 20. — Fatigués par une dure partie contre les Cubs à Boston, samedi soir, les Québec Castors n'ont pu lutter avantageusement pendant plus de quarante minutes avec les Aigles locaux, hier soir, et ils ont perdu leur troisième joute de la tournée par un score de 5 à 2. Par deux fois les visiteurs se rallièrent pour égaliser le score mais ils furent ensuite impuissants contre les Aigles, qui scoraient deux points en l'espace de trois minutes dans la période finale.

A NEW HAVEN

Le New-Haven débuta plus ou moins bien cet hiver mais le coach Frank Carroll a réussi à organiser ses lignes d'attaque de façon à obtenir en tout temps le maximum d'efficacité car l'ensemble maintient plus dangereux qu'il n'est. Les Aigles paraissent maintenant plus dangereux qu'ils l'ont jamais été dans le circuit. Dooley et ils devraient se rendre loin dans la ligue.

Le New Haven prit l'avance dans la première période lorsque Maracle réussit à compter à la suite d'un effort individuel. Quatre minutes après, Moynaux déclencha une attaque en compagnie de McIntyre et Lowery, et le dernier scora. Avant la fin de la période, cependant, les locaux reprirent l'avantage à la fin d'une course à trois hommes, Carson étant le scoreur.

Le Québec n'avait pas dit son dernier mot, toutefois, et au milieu de la seconde période, Quenneville fournit une passe à Blake pour égaliser de nouveau le score. Cette égalité toutefois ne fut pas de longue durée car quelques secondes plus tard, R. Doran remit le New Haven en avant avec un coup bien placé.

Les Castors opposèrent ensuite une belle résistance mais ils étaient fatigués et ne purent empêcher les Aigles de compter encore deux points dans la période finale, par l'entremise de Wilson et Maracle.

Les visiteurs n'eurent que onze hommes à opposer à leurs adversaires, hier soir, car R. Doran fut blessé au début de la joute et ne put retourner à son poste. Ben Ward, blessé à Philadelphie, n'a pas joué non plus et qui désorganise une ligne d'attaque.

NEW HAVEN: But: Smith
McCully Défenses: Frew
McBride Défenses: Moynaux
Carson Centres: Lowery
Wilson Ailes: McCabe
Dunning Ailes: McIntyre

Subs. New Haven: Maracle, Perkins, E. McCully, F. Doran, Chouinard, Kinsella et Wood.

S. xus C. neV. (M.)
Toupin, Campbell, Quenneville et Blake.

SOMMAIRE
Première période
1-New Haven, Maracle 4-14
2-Québec, Lowery (McIntyre-Moynaux) 8-32
3-New Haven, Carson (McBride-Dunning) 16-33
Punitions: Moynaux (2), Chouinard.

Deuxième période
4-Québec, Blake (Quenneville) 11-67
5-New Haven, Doran 11-33
Punitions: McBride et McIntyre.

Troisième période
6-New Haven, Wilson (Carson-Dunning) 7-67
7-New Haven, Maracle (Perkins) 9-56
Punitions: aucune.
Arbitres: Stewart et Shay.

PAS DE PLAINTÉ

Montréal, 20. — Frank Patrick, directeur-gérant de la N. H. L., a déclaré qu'il n'avait reçu aucune plainte officielle des New-York Américains concernant l'arbitre George Mallinson. On a publié une histoire au sujet d'un projet contre Mallinson pour une punition imposée à Dutkowski dans une joute contre Detroit, mais il paraît que c'est Odo Cleghorn et non Mallinson qui donna la punition majeure à l'Américain.

Larry Aurie est le héros des Red Wings

Détroit, 20. — Larry Aurie, le brillant avant local, a été le héros de la partie d'hier soir, à l'Olympia, alors que les Red Wings ont vaincu les New-York Rangers, champions du monde, par 4 à 1 en présence de 12.000 amateurs. Aurie scora deux des points du Detroit et il brilla constamment à l'attaque.

Les locaux prirent l'avance en 11.55 minutes dans la seconde période lorsque Goodfellow scora sur une passe de Emms. Aurie fit ensuite son premier point avec l'aide de Voss en 16.15 minutes, puis les Rangers évitèrent le blanchissage en scoraant dix secondes plus tard. Bill Cook déjouant Roach sur une passe de Pusie. Dans la période finale, Aurie scora en 45 secondes, seul, puis Pettengill refit le quatrième point en 5.29 minutes, avec l'aide de Sorrell.

La mise en jeu fut assez rude et il y eut 14 punitions.

Boston Bruins scorent 2 à 1 sur Canadiens

Montréal, 20. — Les Boston Bruins ont remporté samedi leur première victoire de la saison régulière de la N. H. L. aux dépens des Canadiens locaux, qu'ils ont vaincu par 2 à 1 au Forum. Les deux points des Bruins furent scoraés pendant la première période, de même que le seul point des visiteurs.

Le Canadien força l'attaque au début et Thompson bloqua plusieurs coups difficiles. Alors qu'Alex Smith était au pénitencier, Johnny Gagnon mit son club en avant, scoraant en 20 minutes. Trois minutes plus tard, cependant, les Bruins égalisèrent par l'entremise de Grace, au cours d'une mêlée. Ce fut Barry qui compta le point décisif vingt secondes avant la fin de la période, avec un lancer de côté sur une passe de Smith.

La mise en échec fut serrée et les arbitres distribuèrent plusieurs punitions.

Windsor perd

Fort Erie, 20. — Les Buffalo Bisons ont disposé des Windsor Bulldogs par 2 à 1, samedi soir, au cours d'une joute de l'Internationale. Jarvis mit les locaux en avant au bout d'une minute de jeu, dans la première période, puis Starr égalisa avec l'aide de Fields dans le second vingt. Le point décisif fut scoraé par Roth sur une passe de Hollett dans la période finale. Le jeu fut rude et il y eut 14 punitions.

AVEC LOUGHARAN

New-York, 20. — Ray Impellitteri, qui a l'espoir de rencontrer Mar Baer et Primo Carnera l'été prochain, rencontrera Tommy Loughran mercredi soir, au Bronx Coliseum, mais ce combat ne servira pas beaucoup à augmenter sa gloire. Loughran est classé parmi les vétérans et il n'est plus dangereux comme auparavant, bien qu'il ait récemment vaincu Jack Sharkey.

DEFI DE L'ETOILE

Le Jeune Étoile lance un défi à tout club signifiant à jouer de 10 à 14 ans. Prière de communiquer avec E. H. Moisan, tél. 3-0933.

Toronto Leafs ont triomphé des Sénateurs

Toronto, 20. — Les Toronto Leafs ont conservé intact leur record de saison, samedi, en battant les Sénateurs d'Ottawa par 4 à 1, les locaux prenant ainsi la première position dans la section canadienne de la N. H. L. Les visiteurs firent une belle lutte pendant la première période mais ils faiblirent ensuite et ne purent contenir les Leafs. Plusieurs réguliers ne figuraient pas sur les alignements à cause de blessures. Bert McInenley et Nick Wane étaient absents chez les Sénateurs tandis que Charlie Conacher ne jouait pas pour les Toronto.

La première période fut remarquable pour sa rudesse, neuf punitions étant données par les arbitres. Clancy alla trois fois au pénitencier et Bailey eut une majeure à la suite d'un échange de coups avec Shields. On donna du meilleur hockey au second vingt, alors que les Leafs prirent une avance de deux points. Jackson scora en 8.32 minutes sur une passe de Ball, puis Sands scora seul en 10.45 minutes, avec un lancer de près. Treize minutes après le début de la troisième période, l'Ottawa évita un blanchissage quand Saunders scora. Mais le Toronto revint vite à la charge et profita d'un voyage de Leduc au pénitencier pour faire son troisième point, Levisky scoraant en 17.09 minutes. Peu après, Sands fit son second point de la joute à la suite d'une belle course.

Première période
1-C. P. R. Munroe 12-30
Punitions: Morissette (coup)

Seconde période
2-C. P. R. Laroche 14-10
Punition: aucune.

Les transactions s'effectuent lentement cet avant-midi sur les marchés mobiliers :-

Les marchés mobiliers ont été assez tranquilles cet avant-midi. — Peu de changements avec les cotations de samedi. — A onze heures, les notes se chiffraient à 480.-) parts à New-York et à 30 à Montréal.

COMMENTAIRES

New-York, 20. — B.U.P. — Les premières transactions effectuées à New-York au cours de l'avant-midi n'indiquent pas de changements importants par rapport à la cote de fermeture de samedi. Les fluctuations sont étroites. Bon nombre de titres sont restés inchangés, cependant que quelques autres, comme General Motors, United Aircraft, Montgomery, et quelques titres miniers, se sont appréciés de fractions de points. Le marché est toujours sous la direction des professionnels, mais le public a fait des achats la semaine dernière. On croit que les achats du public prendront de l'importance lorsque Wall Street donnera des signes de vigueur et que le dollar américain sera plus stable. Actuellement les nouvelles commerciales sont favorables, mais le dérelement du marché des changes empêche ces nouvelles de produire de meilleurs effets sur les valeurs.

A onze heures les ventes étaient de 480.000 parts à New-York.

Le marché de Montréal n'a pas pris de tendance définie, en matière de ventes, le manque d'assurance de Wall Street. Les cours ont été stables sans tendance à la hausse ou à la baisse. A onze heures, les ventes étaient de 5.700 parts.

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par L. G. Beauchamp et C. Co.

(Séance du 19 novembre 1933)

Actif	Actif	Actif	Actif
Am. Gas & Elec.	104 1/2	Am. Sugar	104 1/2
Am. Tobacco	104 1/2	Am. Wire	104 1/2
Am. Zinc	104 1/2	Am. Steel	104 1/2
Am. Oil	104 1/2	Am. Coal	104 1/2
Am. Iron	104 1/2	Am. Copper	104 1/2
Am. Lead	104 1/2	Am. Tin	104 1/2
Am. Silver	104 1/2	Am. Gold	104 1/2
Am. Platinum	104 1/2	Am. Palladium	104 1/2
Am. Nickel	104 1/2	Am. Cobalt	104 1/2
Am. Manganese	104 1/2	Am. Zinc Oxide	104 1/2
Am. Lead Oxide	104 1/2	Am. Tin Oxide	104 1/2
Am. Copper Oxide	104 1/2	Am. Nickel Oxide	104 1/2
Am. Cobalt Oxide	104 1/2	Am. Manganese Oxide	104 1/2
Am. Zinc Sulfide	104 1/2	Am. Lead Sulfide	104 1/2
Am. Copper Sulfide	104 1/2	Am. Nickel Sulfide	104 1/2
Am. Cobalt Sulfide	104 1/2	Am. Manganese Sulfide	104 1/2
Am. Zinc Chloride	104 1/2	Am. Lead Chloride	104 1/2
Am. Copper Chloride	104 1/2	Am. Nickel Chloride	104 1/2
Am. Cobalt Chloride	104 1/2	Am. Manganese Chloride	104 1/2
Am. Zinc Nitrate	104 1/2	Am. Lead Nitrate	104 1/2
Am. Copper Nitrate	104 1/2	Am. Nickel Nitrate	104 1/2
Am. Cobalt Nitrate	104 1/2	Am. Manganese Nitrate	104 1/2
Am. Zinc Sulfate	104 1/2	Am. Lead Sulfate	104 1/2
Am. Copper Sulfate	104 1/2	Am. Nickel Sulfate	104 1/2
Am. Cobalt Sulfate	104 1/2	Am. Manganese Sulfate	104 1/2
Am. Zinc Phosphate	104 1/2	Am. Lead Phosphate	104 1/2
Am. Copper Phosphate	104 1/2	Am. Nickel Phosphate	104 1/2
Am. Cobalt Phosphate	104 1/2	Am. Manganese Phosphate	104 1/2
Am. Zinc Borate	104 1/2	Am. Lead Borate	104 1/2
Am. Copper Borate	104 1/2	Am. Nickel Borate	104 1/2
Am. Cobalt Borate	104 1/2	Am. Manganese Borate	104 1/2
Am. Zinc Silicate	104 1/2	Am. Lead Silicate	104 1/2
Am. Copper Silicate	104 1/2	Am. Nickel Silicate	104 1/2
Am. Cobalt Silicate	104 1/2	Am. Manganese Silicate	104 1/2
Am. Zinc Oxide	104 1/2	Am. Lead Oxide	104 1/2
Am. Copper Oxide	104 1/2	Am. Nickel Oxide	104 1/2
Am. Cobalt Oxide	104 1/2	Am. Manganese Oxide	104 1/2
Am. Zinc Sulfide	104 1/2	Am. Lead Sulfide	104 1/2
Am. Copper Sulfide	104 1/2	Am. Nickel Sulfide	104 1/2
Am. Cobalt Sulfide	104 1/2	Am. Manganese Sulfide	104 1/2
Am. Zinc Chloride	104 1/2	Am. Lead Chloride	104 1/2
Am. Copper Chloride	104 1/2	Am. Nickel Chloride	104 1/2
Am. Cobalt Chloride	104 1/2	Am. Manganese Chloride	104 1/2
Am. Zinc Nitrate	104 1/2	Am. Lead Nitrate	104 1/2
Am. Copper Nitrate	104 1/2	Am. Nickel Nitrate	104 1/2
Am. Cobalt Nitrate	104 1/2	Am. Manganese Nitrate	104 1/2
Am. Zinc Sulfate	104 1/2	Am. Lead Sulfate	104 1/2
Am. Copper Sulfate	104 1/2	Am. Nickel Sulfate	104 1/2
Am. Cobalt Sulfate	104 1/2	Am. Manganese Sulfate	104 1/2
Am. Zinc Phosphate	104 1/2	Am. Lead Phosphate	104 1/2
Am. Copper Phosphate	104 1/2	Am. Nickel Phosphate	104 1/2
Am. Cobalt Phosphate	104 1/2	Am. Manganese Phosphate	104 1/2
Am. Zinc Borate	104 1/2	Am. Lead Borate	104 1/2
Am. Copper Borate	104 1/2	Am. Nickel Borate	104 1/2
Am. Cobalt Borate	104 1/2	Am. Manganese Borate	104 1/2
Am. Zinc Silicate	104 1/2	Am. Lead Silicate	104 1/2
Am. Copper Silicate	104 1/2	Am. Nickel Silicate	104 1/2
Am. Cobalt Silicate	104 1/2	Am. Manganese Silicate	104 1/2

PRIX DE GROS

A Montréal

Actif	Actif	Actif	Actif
Am. Gas & Elec.	104 1/2	Am. Sugar	104 1/2
Am. Tobacco	104 1/2	Am. Wire	104 1/2
Am. Zinc	104 1/2	Am. Steel	104 1/2
Am. Oil	104 1/2	Am. Coal	104 1/2
Am. Iron	104 1/2	Am. Copper	104 1/2
Am. Lead	104 1/2	Am. Tin	104 1/2
Am. Silver	104 1/2	Am. Gold	104 1/2
Am. Platinum	104 1/2	Am. Palladium	104 1/2
Am. Nickel	104 1/2	Am. Cobalt	104 1/2
Am. Manganese	104 1/2	Am. Zinc Oxide	104 1/2
Am. Lead Oxide	104 1/2	Am. Tin Oxide	104 1/2
Am. Copper Oxide	104 1/2	Am. Nickel Oxide	104 1/2
Am. Cobalt Oxide	104 1/2	Am. Manganese Oxide	104 1/2
Am. Zinc Sulfide	104 1/2	Am. Lead Sulfide	104 1/2
Am. Copper Sulfide	104 1/2	Am. Nickel Sulfide	104 1/2
Am. Cobalt Sulfide	104 1/2	Am. Manganese Sulfide	104 1/2
Am. Zinc Chloride	104 1/2	Am. Lead Chloride	104 1/2
Am. Copper Chloride	104 1/2	Am. Nickel Chloride	104 1/2
Am. Cobalt Chloride	104 1/2	Am. Manganese Chloride	104 1/2
Am. Zinc Nitrate	104 1/2	Am. Lead Nitrate	104 1/2
Am. Copper Nitrate	104 1/2	Am. Nickel Nitrate	104 1/2
Am. Cobalt Nitrate	104 1/2	Am. Manganese Nitrate	104 1/2
Am. Zinc Sulfate	104 1/2	Am. Lead Sulfate	104 1/2
Am. Copper Sulfate	104 1/2	Am. Nickel Sulfate	104 1/2
Am. Cobalt Sulfate	104 1/2	Am. Manganese Sulfate	104 1/2
Am. Zinc Phosphate	104 1/2	Am. Lead Phosphate	104 1/2
Am. Copper Phosphate	104 1/2	Am. Nickel Phosphate	104 1/2
Am. Cobalt Phosphate	104 1/2	Am. Manganese Phosphate	104 1/2
Am. Zinc Borate	104 1/2	Am. Lead Borate	104 1/2
Am. Copper Borate	104 1/2	Am. Nickel Borate	104 1/2
Am. Cobalt Borate	104 1/2	Am. Manganese Borate	104 1/2
Am. Zinc Silicate	104 1/2	Am. Lead Silicate	104 1/2
Am. Copper Silicate	104 1/2	Am. Nickel Silicate	104 1/2
Am. Cobalt Silicate	104 1/2	Am. Manganese Silicate	104 1/2

FAILLITES AU PAYS

Toronto, 20. — Dun and Bradstreet of Canada Ltd. rapporte que les faillites commerciales au Canada, durant la semaine finissant le 15 novembre 1933, ont été de 39 alors qu'elles avaient été de 29 durant la semaine précédente et de 72 durant la semaine correspondante de l'année dernière. Les faillites commerciales dans la province de Québec, ont été de 12 durant la semaine du 15 novembre 1933, au lieu de 15 durant la semaine précédente. Elles ont été de 18 dans la province d'Ontario durant la semaine sous revue au lieu de 15 durant la semaine précédente.

POTINS DU JOUR

LES MINES

Il s'est produit 2.206.736 onces d'or au Canada durant la période de neuf mois terminée avec septembre 1933, comparativement à 2.250.109 onces pour la période correspondante de 1932. La production d'argent au Canada, pour les neuf premiers mois de l'année courante s'est chiffrée à 10.999.256 onces par rapport à 13.931.850 onces pour la même période de l'an dernier.

Le moulin de Macassa a broyé près de cent tonnes de minerai par jour durant la dernière semaine d'octobre, avec un rendement approximatif de 117, la tonne au prix actuel de l'or, (non au prix de 120,87 l'once). On rapporte également que le moulin de cette mine a opéré, durant les premiers dix jours de novembre, à un rendement de 120 tonnes quotidiennement rapportant en moyenne, dit-on, 118 par tonne en or, au prix actuel. On prétend que la capacité du moulin sera portée à deux cents tonnes par jour au cours de décembre.

M. Pitt, gérant de Premier Gold, annonce que le moulin de la mine opère actuellement avec une capacité de 600 tonnes par jour, en même temps qu'il ne la ferme ses portes sous peu.

L'OR AU CANADA

La production d'or par province, au Canada, se chiffre comme suit en onces, pour la période de neuf mois terminée avec septembre 1933, en regard de la période correspondante de 1932.

Province	1933	1932
Nouvelle-Écosse	282.392	313.947
Québec	1.619.279	1.692.279
Ontario	96.042	94.964
Manitoba et Saak.	136	16
Alberta	177.765	147.984

Le U du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick n'ont pas produit d'or, suivant le rapport. Cependant, il faut ajouter qu'il s'est produit 27.578 onces d'or durant la période sous revue au Yukon, comparativement à 30.231 onces pour la même période de 1932.

ELECTRICITE EXPORTEE

Ottawa, 20. — Les exportations d'énergie électrique du Canada aux États-Unis, ont une tendance à augmenter depuis quelque temps. La dernière livraison de l'énergie électrique aux États-Unis, au cours des neuf premiers mois de l'année, s'est élevée à \$40.000.000, w.h. tandis que cette année, les livraisons ont atteint le total de \$60.309.000 ou une augmentation de 50,12 pour cent. Les livraisons se font à quatre endroits principaux au Canada, soit du Nouveau-Brunswick à l'état de New York, dans la section de la Baie des Chaudières, de la Colombie-Britannique à l'État de Washington, de l'Alberta à l'État de l'Idaho, et de la Saskatchewan à l'État de la Saskatchewan.

CANADA MALTING

Toronto, 20. — Les recettes nettes de la Canadian Malting Company durant l'année finissant le 31 juillet 1933 se sont élevées à \$2 par section. La compagnie avait gagné \$1.38 par action durant la période de onze mois précédente. Le dividende payé par Canada Malting durant l'année sous revue a été de \$1,50 par action. Les profits d'exploitation ont été de \$605.582, durant l'année finissant le 31 juillet 1933 alors qu'ils avaient été de \$404.551, durant la période précédente de onze mois. Après le prélèvement de \$57.470, pour les taxes et de \$150.000, pour la dépréciation, il est resté un solde de profits nets de \$398.113, applicable au paiement des dividendes. Les dividendes balance reportée au compte de surplus a augmenté de \$238.511 à \$338.108.

LE DOLLAR A \$1.02 3-4

New-York, 20. — Le dollar canadien a fermé sur le marché des changes étrangers à \$1.02 3-4, samedi, en mieux de 3-4 de cent par rapport à la veille. Le livre sterling a clôturé à \$5.24 1-2, en avance de 1-2 de cent. A Montréal, la livre sterling a gagné 4-8 cents au cours de \$5 12 7-16 le franc français a fermé à \$0.621 et le dollar des États-Unis a coté un escompte de 2 1-4 pour cent, soit le même que la veille.

LES DETENITEURS D'OBLIGATIONS

FABRIQUE STE-JEANNE D'ARC

Echéant le 1er déc. 1933

peuvent s'ils le désirent échanger immédiatement leurs titres contre ceux de la nouvelle émission.

Mettez-vous en communication avec nous.

Crédit Anglo-Français

L.T.E.

56, Rue St-Pierre — Québec

Cours de la Bourse de Montréal

Cours fournis par la maison L. G. Beauchamp et C. Co. membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec

Actif	Actif	Actif	Actif
Am. Gas & Elec.	104 1/2	Am. Sugar	104 1/2
Am. Tobacco	104 1/2	Am. Wire	104 1/2
Am. Zinc	104 1/2	Am. Steel	104 1/2
Am. Oil	104 1/2	Am. Coal	104 1/2
Am. Iron	104 1/2	Am. Copper	104 1/2
Am. Lead	104 1/2	Am. Tin	104 1/2
Am. Silver	104 1/2	Am. Gold	104 1/2
Am. Platinum	104 1/2	Am. Palladium	104 1/2
Am. Nickel	104 1/2	Am. Cobalt	104 1/2
Am. Manganese	104 1/2	Am. Zinc Oxide	104 1/2
Am. Lead Oxide	104 1/2	Am. Tin Oxide	104 1/2
Am. Copper Oxide	104 1/2	Am. Nickel Oxide	104 1/2
Am. Cobalt Oxide	104 1/2	Am. Manganese Oxide	104 1/2
Am. Zinc Sulfide	104 1/2	Am. Lead Sulfide	104 1/2
Am. Copper Sulfide	104 1/2	Am. Nickel Sulfide	104 1/2
Am. Cobalt Sulfide	104 1/2	Am. Manganese Sulfide	104 1/2
Am. Zinc Chloride	104 1/2	Am. Lead Chloride	104 1/2
Am. Copper Chloride	104 1/2	Am. Nickel Chloride	104 1/2
Am. Cobalt Chloride	104 1/2	Am. Manganese Chloride	104 1/2
Am. Zinc Nitrate	104 1/2	Am. Lead Nitrate	104 1/2
Am. Copper Nitrate	104 1/2	Am. Nickel Nitrate	104 1/2
Am. Cobalt Nitrate	104 1/2	Am. Manganese Nitrate	104 1/2
Am. Zinc Sulfate	104 1/2	Am. Lead Sulfate	104 1/2
Am. Copper Sulfate	104 1/2	Am. Nickel Sulfate	104 1/2
Am. Cobalt Sulfate	104 1/2	Am. Manganese Sulfate	104 1/2
Am. Zinc Phosphate	104 1/2	Am. Lead Phosphate	104 1/2
Am. Copper Phosphate	104 1/2	Am. Nickel Phosphate	104 1/2
Am. Cobalt Phosphate	104 1/2	Am. Manganese Phosphate	104 1/2
Am. Zinc Borate	104 1/2	Am. Lead Borate	104 1/2
Am. Copper Borate	104 1/2	Am. Nickel Borate	104 1/2
Am. Cobalt Borate	104 1/2	Am. Manganese Borate	104 1/2
Am. Zinc Silicate	104 1/2	Am. Lead Silicate	104 1/2
Am. Copper Silicate	104 1/2	Am. Nickel Silicate	104 1/2
Am. Cobalt Silicate	104 1/2	Am. Manganese Silicate	104 1/2

La circulation des billets du Dominion en oct.

Augmentation de \$1.800.000, durant le mois sous revue.

LA MONNAIE

Ottawa, 20. — Au 31 octobre dernier les billets du Dominion en circulation se totalisaient à \$174.940, 973 soit une augmentation d'un peu près \$1.800.000 au cours du mois. C'est une augmentation normale pour la saison. Les années dernières cette augmentation était plus considérable en octobre car alors les recettes étaient plus considérables et il fallait naturellement, plus de fonds pour les financer. D'autre part on note que l'on détenu à la fin d'octobre, pour fins de réserves, atteignant le total de \$98.956,678 ou \$2.000.000 de moins qu'à la fin de septembre. Cela veut dire que la couverture pour tous les billets était à ce moment de 39,9 %. C'est tout de même encore plus qu'il n'est exigé par les statuts.

Plus de vingt millions de pièces de monnaie de bronze ont été mises en circulation, l'année dernière, au Canada, d'après M. C. E. Campbell, contrôleur de la monnaie au ministère des finances. Le mois dernier seulement, il en a été émis deux millions et demi. L'est presque incroyablement de constater l'usage de ces petites pièces de monnaie dont la moyenne en circulation représente 25 par personne. Il y en a 234.000.000 et l'homme de la Monnaie peut à peine répondre à la demande constante. M. Campbell dit qu'à la fin de 1932, les billets du Dominion étaient représentés \$191.000.000, mais sur cette somme, \$182.000.000 étaient détenus par les banques, comme réserve, ne laissant en circulation proprement dite que \$29.000.000. Il y avait aussi \$28.000.000 en pièces de monnaie d'argent et de nickel. Presque tout le rendement d'or du Canada passe par l'hôtel de la Monnaie, ce dernier en a reçu, en 1932, pour \$72.000.000.

B. C. POWER CORP.

Montréal, 20. — Les recettes nettes de British Columbia Power Corporation se sont chiffrées durant octobre 1933, par \$341.159, ce qui représente une augmentation de \$6.933, sur celles du mois correspondant de 1932. Les recettes brutes de la compagnie durant le même temps ont été de \$426.000, mais les frais d'exploitation ont diminué de \$49.533. Les recettes nettes de la compagnie durant la période de quatre mois finissant avec octobre 1933 ont été de \$1.222.320, alors qu'elles avaient été de \$1.202.946 durant la même période de 1932, ce qui fait un gain de \$19.584.

Les profits nets de Caterpillar Tractor Co. ont été en octobre 1933, de \$93.271, après les charges. La compagnie avait subi une perte nette de \$64.521, durant la période correspondante de 1932.

678 wagons durant la semaine du 11 novembre 1933, en augmentation de 40.989 wagons sur la semaine correspondante de 1932, mais en diminution de 80.109 wagons sur la semaine précédente.

LES CHARGEMENTS FERRAILLÉS

Les chargements ferroviaires aux États-Unis, ont diminué de 30.109 wagons durant la semaine finissant le 11 novembre 1933, par rapport à la semaine précédente.

Le prix de l'or a été fixé

par Washington à \$35.56 l'once, soit le même que les deux derniers jours.

La couverture de la Fed.

La couverture de la Fed. Reserve Bank, était de 65,1 le 15 novembre 1933, contre 62,2 la semaine précédente et 63,9 la semaine correspondante de 1932.

Les ventes de Sears Roebuck

durant la semaine du 15 novembre 1933, ont augmenté de 40 pour cent sur celles de la même période de 1932.

RECETTES DU C. P. R.

Montréal, 18. — Les recettes du Pacifique Canadien, durant la semaine finissant le 14 novembre 1933, ont été de \$2.281.000, alors qu'elles avaient été de \$2.380.000, durant la semaine correspondante de 1932, soit une diminution de \$99.000.

Fléchissement dans les permis de construction

\$1.762.947, en octobre contre \$2.052.559, en septembre.

DANS 61 VILLES

Ottawa, 20. — La valeur des permis de bâtir accordés au Canada durant le mois d'octobre 1933, s'est élevée à \$1.762.947, comparativement à \$2.052.559, pendant septembre 1933, ce qui fait une diminution de 13,3 pour cent, et comparativement à \$1.750.570, pour octobre 1932, ce qui fait une diminution de 44,4 pour cent. Les permis de bâtir accordés durant le mois de novembre 1933, ont été de \$1.762.947, soit une diminution de 13,3 pour cent, et comparativement à \$1.750.570, pour octobre 1932, ce qui fait une diminution de 44,4 pour cent. Les permis de bâtir accordés durant le mois de novembre 1933, ont été de \$1.762.947, soit une diminution de 13,3 pour cent, et comparativement à \$1.750.570, pour octobre 1932, ce qui fait une diminution de 44,4 pour cent.

Dans les provinces de Nouvelle-Écosse, Québec et Saskatchewan, la valeur des permis de bâtir a démontré une augmentation en octobre 1933, par rapport au mois précédent. Des diminutions ont été enregistrées dans les autres provinces. Des diminutions ont été enregistrées dans l'octobre 1933, par rapport à l'octobre 1932, dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île du Prince-Édouard et du Manitoba. Dans

AUJOURD'HUI

A. Félix de Valois, confesseur.

QUARANTE-HEURES

SAINT-ESPRIT

Durant 40 mois

Durant ce mois, prions le Père des miséricordes afin qu'il accorde la grâce finale à ceux qui n'ont pas l'avantage de trouver un prêtre auprès d'eux lorsque se présente, soudain, la mort. Chaque minute de l'année, il meurt quatre-vingt-dix-sept personnes !

Sur ce nombre, combien de catholiques meurent sans le secours du sacrement de l'Extrême-Onction, sans Viatique pour le redoutable passage de la vie terrestre à l'Éternité ! Nous pouvons, nous, les aider ; faisons-le. En bons samaritains secourons de notre prière les mourants délaissés.

CALENDRIER

Lundi, 20 novembre 1933
Lever du soleil — 7.00
Coucher du soleil — 4.19
Lever de la lune — 10.43
Coucher de la lune — 7.02

Pluie lundi, 20, 12 h. à 13 h. 30 m.
Bonne nuit, le 20, 11 h. 30 m. du matin
Nouvelle lune, le 21, à 11 h. 30 m. du matin.
Premier quartier, le 24, à 2 h. 30 m. du matin.

TEMPÉRATURE
Max. 16. Min. 12
Probabilité
Froid ce soir et mardi. Neige dans la partie ouest demain.

A la radio,

hier.

Les radiophiles ont été particulièrement satisfaits des programmes d'hier.

Ceux qui ont eu le bon esprit de rester aux écouteurs ont été satisfaits d'excellente musique.

Si la Commission voulait bien redonner maintenant au poste C HRC, sa force d'antan, ceux de l'extérieur qui le captent facilement surpasseraient, et qui ne peuvent plus le faire depuis quelques temps, seraient particulièrement heureux. Car la musique nous arrive toujours plus pure et mieux débarrassée des interférences lorsqu'elle nous est servie par les postes les plus rapprochés.

Université Laval

Cours public de littérature française.

Demain matin, à 8 heures et quinze, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, deuxième cours public de M. Auguste Viau sur la poésie française contemporaine.

Sujet : Charles Péguy.

Le public est cordialement invité.

Fête patronale des enfants de Marie le 21 nov. aux Ursulines

Les enfants de Marie de l'extérieur aux Ursulines de Québec, célébreront demain, mardi 21 novembre, leur fête patronale dans la chapelle extérieure du Monastère. La sainte Messe sera dite à sept heures et demie précises et il y aura communion générale des associées.

Dans l'après-midi, après la réunion ordinaire au Palais, il y aura encore à la chapelle, à quatre heures précises, sermon de circonstance et Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Invitation spéciale aux associées de se rendre à ces pieux exercices.

Grave accident à M. Eul. Lessard

Nous venons d'apprendre que M. E. Lessard qui travaillait dans les chantiers de Clova, Abitibi, a été victime d'un accident ces jours derniers, lorsqu'il s'est fendu la cheville du pied gauche avec une hache. Il a été transporté à l'hôpital St-Luc de Montréal, où il est présentement. Il devra être au repos plusieurs semaines.

A l'Exécutif

Le comité Exécutif et le Conseil de ville vont s'écarter à tour de rôle cette semaine, après un ajournement d'une dizaine de jours.

En annonçant ces séances aux journaliers, le maire Lavigne n'a pas déclaré à l'étude du problème de l'électricité serait reprise au cours de la semaine.

Le maire présidera

Le maire Lavigne a accepté ce midi l'invitation qui lui a été faite par les officiers de la Consolidated Stores, de présider l'ouverture d'un nouveau magasin, sur la rue St-Joseph, jeudi matin.

L'établissement des Consolidated Stores est situé près du théâtre Imal.

Le "Simonburn"

Le "Simonburn" en route pour Montréal avec un chargement de charbon pour le compte de la Dominion Coal, a touché fond au large des batteries de Beauport, vers huit heures samedi matin. Le fleuve était couvert de brume et le navire avançait avec lenteur quand il monta sur un banc de sable. Le remorqueur de sauvetage "Lord Strathcona" quitta le Bassin Louise pour se porter au secours du navire et tard samedi soir, il parvenait à le remettre à flot.

Solennités sociales

Ce soir, à 8 heures 15, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine, cours de M. Lucie Cyrille Gagnon sur la "Loi naturelle", pour les élèves de première année et le public en général.

Nouvelles de la rive sud.

Nouveau succès pour la chorale Déziel de Lévis

Beau concert sacré, à la radio, au cours de l'heure catholique. — Photographies souvenir des fêtes du couvent de Lévis. — Le "Bourgeois Gentilhomme". — Nouveaux lieutenants dans la Glorieuse Brigade Côtière.

GRANDE SOIRÉE A BIENVILLE

Nouveaux succès de la Chorale Déziel à la radio

La Chorale Déziel de Notre-Dame de Lévis n'a pas trompé hier les radiophiles et elle leur a servi un vrai régal artistique. Le choix des pièces et la perfection de l'exécution ont été servis par une réception parfaite et ont maintenu la réputation de la Chorale Déziel.

La Ste-Cécile demain au Collège de Lévis

La fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens est toujours célébrée avec solennité au Collège de Lévis ; d'autant plus que porte le nom de "Société Ste-Cécile". Les membres de cette dernière feront le chant à la messe de communauté demain matin.

Aux Anciennes du Couvent de Lévis

Les Anciennes élèves du Couvent de Lévis qui désiraient se procurer une photographie souvenir des fêtes jubilaires peuvent s'adresser à Mme Albert Bourget, 19 rue Fraser, Lévis.

"Le Bourgeois Gentilhomme" au Collège de Lévis

Tous les Anciens Elèves et les amis du Collège sont cordialement invités à la séance dramatique et musicale qui sera donnée, jeudi 23 novembre (7.45 heures p.m.), à l'occasion de la fête de M. le Directeur.

Les philosophes interpréteront à cette occasion la pièce de Molière intitulée : "Le Bourgeois Gentilhomme". Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule !

Ass. des Anciens Elèves du Collège de Lévis.

LEON-N. LESSARD, ptre, Sec.-Trés.

L'enregistrement des sans-travail à Lévis

M. le Maire de la Cité de Lévis a fait savoir au représentant des sans-travail, que dès le retour de M. le Dr Emile Fortin, M.P., d'Ottawa, qu'il convoquera à une assemblée, les deux députés du Comté de Lévis, des représentants de son Conseil et les représentants des personnes sans travail.

Il y a à l'heure actuelle 549 personnes d'enregistrées comme sans-travail à Lévis.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. le chevalier Narcisse Cloutier sera chanté mercredi matin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis.

Un "Comité du Vestiaire" est formé à la S. V. de P.

Nouvelle initiative pour venir en aide aux nécessiteux au cours de l'hiver. — Boutique de réparation pour rajouter vieilles chaussures et vieilles claques. — Que celui qui mange son pain pense à celui qui n'en a pas.

APPEL DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Le rude hiver est arrivé. Heureux sont ceux que de chauds vêtements et de bonnes chaussures protègent contre le froid, le vent et la neige !

Heureux ! Il y en a d'autres, et combien nombreux, que nous rencontrons sur les rues en vêtements minces, sans paletot et portant chaussures ouvertes, sans claques ni pardessus. Ces malheureux, hommes et femmes, que la gêne et la misère obligent à sortir, sont frissonnants et pâles de froid et de faim.

Un pareil spectacle peut-il laisser un chrétien indifférent ? J'étais moi et vous m'avez vu. Ah ! ces paroles du Divin Sauveur nous invitent tous, nous qui sommes chaudement habillés, à fournir à nos frères les pauvres vêtements et chaussures, à tirer de nos garde-robes, armoires, chambres à débarras, tout ce linge usagé, toutes ces chaussures (une fois réparées) qui seraient le bonheur de tant de miséreux qui souffrent avec une résignation étonnante.

C'est pour aider ceux qui possèdent à faire la "charité du vêtement", qu'à sa dernière réunion, le Conseil central de la Société de Saint-Vincent de Paul a nommé un "Comité du Vestiaire" dont la tâche sera d'aider notre admirable Patronage des Frères de Saint-Vincent de Paul, qui distribue aux pauvres les vêtements et les chaussures usagées qu'on veut bien envoyer au No. 62, Côte d'Abraham.

Cette boutique de réparation est installée au Patronage, pour rajouter les vieilles chaussures et les vieilles claques, qui feront le bonheur des malheureux qui ressentent comme nous les morsures du froid.

Le Comité est à s'organiser pour faire la chasse aux "vieux vêtements et aux vieilles chaussures". Mais dès maintenant, et sans tarder, on peut envoyer au Patronage, 62, Côte d'Abraham, habits à la retraite, capots au repos et chaussures à rien faire. Le bon Frère Paquet saura bien en tirer parti.

Il y a en tant qui n'en ont pas. Aux portes des maisons, on ad-

ANTOINETTE BOURGET
AVOYAT
111, Côte de la Montagne
QUÉBEC
Bureau du soir
45, St-Joseph
LAUZION 7 à 9 p.m.
Tél: 2-5360

soire "l'humanité du laitier" qui jette une couverture sur le dos de son cheval, afin de protéger sa bête contre le vent ou le froid.

Et nos frères les pauvres, les laisserons-nous sans "couverture" ?

Rappelons cette parole de notre bien aimé cardinal-archevêque dans sa récente lettre sur le devoir de l'humanité envers les nécessiteux : "Que celui qui mange son pain pense à celui qui n'en a pas."

Ce qui veut dire aussi : "Que celui qui est chaudement vêtu pense à celui qui n'est qu'à demi couvert."

Le bon cœur l'emportera sur l'égoïsme ou l'indifférence, pour en sommes convaincu.

Donc, dirigeons vers le Patronage ce qui est inutile chez nous et fera des heureux.

Les vêtements et chaussures pour Dames devront être portés chez les Soeurs de la Charité, au No. 5, rue Saint-Olivier.

Avis à nos amis les pauvres, de se procurer une carte ou d'un billet de leur curé ou du président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de leur quartier. C'est de rigueur.

LE COMITÉ DU VESTIAIRE, par ordre du Président de la Société de Saint-Vincent de Paul.

A Saint-Malo

DIVERS. — Lundi soir, à la Salle Paroissiale, aura lieu une soirée dédiée au Bon Vieux Temps, sous les auspices de la société des Artisans maritimes.

Partie de cartes au profit des œuvres paroissiales mercredi.

VIOLETTE DELISLE

AU PALAIS MONTCALM LE 30 NOVEMBRE

Dans peu de temps, nous l'entendrons. Je ne sais si tout Québec l'applaudira en triomphe, mais j'ai la conviction que sera à la hauteur de la tâche.

L'air "La Boîte d'Hamlet" (extraits de l'Opéra du même nom) à lui seul vaut le prix d'entrée. Et pour ceux qui connaissent le sens artistique de Mlle Delisle, avant son départ pour la Ville Lumière, remarqueront avec plaisir, quelle à son par son travail développer une voix comparable au chant du plus bel oiseau connu et qui par sa pureté et sa puissance de sonnerie nous aura servis à souhait.

Que l'on se presse d'acheter son billet à prix populaire : \$1.00, 75¢ et 50¢.

Lavigne & Hutchinson
C. W. Lavigne, Ltee.
C. Robinson, Bar.
Rene Dion, 785 St-Vallier
J. C. Paquet, 795 St-Vallier
J. W. Caron, 446, rue St-Joseph
Emile LaRoche, 584, St-Jean
Dr J. D. Dussault, 417 St-Jean
Omer Lévesque, 53, rue Roseau.

Fête d'enfants à Beauport chez M. P.-J. Mailloux

Dimanche, chez M. P.-J. Mailloux, à Beauport, une quinzaine d'enfants se sont réunis pour fêter le quatrième anniversaire de Mlle Lucille Dussault.

A quatre heures, un goûter leur fut offert auquel tous firent honneur. Étaient présents : Jacqueline Dussault, André Dussault, Louise Rousseau, Pierrette Lortie, Camille Lortie, Thérèse Mailloux, Louis Dussault, Conrad Lapointe, Suzanne Proteau, Monique Robert, Marcel Giroux, Pierre Dussault, Michel Rousseau, Gervais Lapointe, André Mackay, Claude Mackay.

EMPRUNT DEMARQUE

Une Institution Religieuse de cette ville désire emprunter une certaine somme avec intérêt à 3%. Pour plus amples informations, s'adresser à :

EMILE BOITEAU

NOTAIRE

405, Rue St-Jean

Tél: Bureau: 2-3130, R. 4-4901

M. Jean Giguère de Broughton E., blessé à un pied

M. Jean Giguère du village de la Station de Broughton-Est, a été victime d'un malheureux accident ces jours derniers, lorsqu'il était à travailler à la réparation des chemins, et qu'une roue d'une voiture de travail lui passa sur le pied droit. Un médecin fut mandé immédiatement, et le blessé fut transporté chez lui. On espère toutefois que son état n'est pas trop grave, et qu'il pourra se remettre assez rapidement.

Un débat oratoire mercredi

Organisé par le Cercle des Jeunes de la paroisse de St-Dominique, M. Marinette Massicotte, Pouliot et Legendre.

CHEZ LES ÉTUDIANTS

Le Cercle d'Étude des Jeunes de la paroisse St-Dominique offrira mercredi soir prochain à ses amis un intéressant débat oratoire avec les concours d'élèves de la Faculté de Droit à Laval.

Cette joute oratoire qui aura lieu en la salle paroissiale St-Dominique mercredi prochain à 8 h. 15, portera sur le sujet suivant : La fréquentation d'une jeune fille sérieuse est-elle utile à l'étudiant ?

MM. Joseph Marin au E.E.D. et M. Jacques Massicotte E.E.D. soutiendront l'utilité de telles fréquentations pendant la carrière d'un étudiant, tandis que M. Paul Pouliot E.E.D. et M. André Legendre E.E.D. tenteront de démontrer tous les avantages que peuvent retirer les étudiants par la fréquentation d'une jeune fille sérieuse.

Le débat devrait donc être intéressant et amener la solution d'un problème qui inquiète parfois les jeunes étudiants.

Au cours de la soirée un programme musical sera exécuté par le trio P.C., M. Payant et M. Caron. Aucun prix d'admission ne sera chargé à l'occasion de ce débat oratoire.

Communication.

Willow Bunch, 8 novembre 1933.

Reconnaissance.

M. le Directeur, L'Action Catholique, Québec.

Monsieur,

L'intérêt que vous portez aux petits Canadiens Français de l'Ouest nous touche profondément.

Nous venons de recevoir les prix que l'A.C.P.C. a daigné nous décerner.

J'ai été l'heureuse gagnante du prix que vous avez bien voulu offrir.

Je m'empresse donc de vous exprimer mes plus sincères remerciements.

En vérité, je ne sais comment vous témoigner ma reconnaissance. Dans la crise économique que nous traversons, ce geste de générosité restera gravé dans nos cœurs.

Il nous montre une fois de plus le lien de fraternité qui nous unit et nous dit que nous travaillons tous au même but : sauvegarder les droits de nos ancêtres en cultivant notre belle langue française.

J'y trouve donc un encouragement nouveau pour me livrer, avec plus d'ardeur, à l'étude de cette belle langue et ainsi par de succès plus brillants assurer un avenir digne de nos frères qui font partie d'une si belle et si grande famille que l'on nomme avec fierté "Les Canadiens-Français".

Respectueusement je me rends.

Votre toute reconnaissance, Jeannette LANGLOIS.

A Saint-Malo

DIVERS. — Lundi soir, à la Salle Paroissiale, aura lieu une soirée dédiée au Bon Vieux Temps, sous les auspices de la société des Artisans maritimes.

Partie de cartes au profit des œuvres paroissiales mercredi.

VIOLETTE DELISLE

AU PALAIS MONTCALM LE 30 NOVEMBRE

Dans peu de temps, nous l'entendrons. Je ne sais si tout Québec l'applaudira en triomphe, mais j'ai la conviction que sera à la hauteur de la tâche.

L'air "La Boîte d'Hamlet" (extraits de l'Opéra du même nom) à lui seul vaut le prix d'entrée. Et pour ceux qui connaissent le sens artistique de Mlle Delisle, avant son départ pour la Ville Lumière, remarqueront avec plaisir, quelle à son par son travail développer une voix comparable au chant du plus bel oiseau connu et qui par sa pureté et sa puissance de sonnerie nous aura servis à souhait.

Que l'on se presse d'acheter son billet à prix populaire : \$1.00, 75¢ et 50¢.

Lavigne & Hutchinson
C. W. Lavigne, Ltee.
C. Robinson, Bar.
Rene Dion, 785 St-Vallier
J. C. Paquet, 795 St-Vallier
J. W. Caron, 446, rue St-Joseph
Emile LaRoche, 584, St-Jean
Dr J. D. Dussault, 417 St-Jean
Omer Lévesque, 53, rue Roseau.

Fête d'enfants à Beauport chez M. P.-J. Mailloux

Dimanche, chez M. P.-J. Mailloux, à Beauport, une quinzaine d'enfants se sont réunis pour fêter le quatrième anniversaire de Mlle Lucille Dussault.

A quatre heures, un goûter leur fut offert auquel tous firent honneur. Étaient présents : Jacqueline Dussault, André Dussault, Louise Rousseau, Pierrette Lortie, Camille Lortie, Thérèse Mailloux, Louis Dussault, Conrad Lapointe, Suzanne Proteau, Monique Robert, Marcel Giroux, Pierre Dussault, Michel Rousseau, Gervais Lapointe, André Mackay, Claude Mackay.

EMPRUNT DEMARQUE

Une Institution Religieuse de cette ville désire emprunter une certaine somme avec intérêt à 3%. Pour plus amples informations, s'adresser à :

EMILE BOITEAU

NOTAIRE

405, Rue St-Jean

Tél: Bureau: 2-3130, R. 4-4901

Hommage de Saint-David au Cardinal

Après la messe, célébrée par M. l'abbé V. Dumas, M. le curé de Saint-David a lu les hommages de toute la paroisse.

ALLOCUTION

La paroisse de St-David de l'Aubervilliers, une des plus anciennes de la Rivière-Sud a été grandement honorée hier par la visite officielle de S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec.

Son Eminence arriva pour la grand-messe de 9 heures 30 en compagnie de M. le chanoine Vaillancourt, de M. le Commandeur J.-M. Dessurault et de M. Armand Carrière, camerier.

M. le curé V. Dumas, de St-David, officia à la messe, assisté de M. le vicarier Veilleux et de M. Gérard Fortier, du Collège de Lévis, comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire, se trouvaient aux côtés de Son Eminence, M. le curé Dupont de St-Romuald et M. le chanoine Vaillancourt, de l'Archevêché On remarqua au chœur : M. M. le vicarier Pelchat, de St-Romuald, M. le curé Chas Rodrigue, de Christ-Roi, M. le curé Alexandre Rochette, de Ste-Jeanne d'Arc, M. le Commandeur Dessurault et M. Arm. Carrière.

Après la messe, M. le curé Dumas exprima à Son Eminence les vœux et sentiments de respect et de soumission de la paroisse ; Son Eminence répondit dans les termes choisis que sa grande sollicitude soit toujours à leur égard.

Le Cardinal prit le dîner au presbytère qu'il quitta l'après-midi vers deux heures pour retourner à l'Archevêché.

L'incendie de Sainte-Julie

De nouveaux détails sur l'incendie qui a ravagé plusieurs édifices à Sainte-Julie de Mégaric, la semaine dernière, nous apprennent que le feu a originairement débuté pour s'éteindre au magasin Berber pour s'éteindre ensuite à l'hôtel Lapointe et menacer de conflagration tout le village.

Grand Eueho

Le grand Eueho-Bridge de la Gare de Montcalm aura lieu lundi soir à la salle des Zouaves. Tout laisse prévoir un franc succès. Les personnes désireuses d'assister à cet événement intéressant feront bien de se procurer des aujourd'hui leur carte aux endroits suivants : aux magasins Jos. Côté, succursales 3 et 7, rue St-Jean, au magasin de M. J. S. Hunt, rue St-Jean, à la résidence de M. Jos. Coulombe, 237, rue Morin.

N'oublions pas que outre des prix de toutes sortes, il y aura distribution gratuite de bonnets aux couleurs variées et de bonne tire à l'occasion de la Ste-Catherine.

Beaucoup de glace

Allons donc nombreux passer une agréable soirée à la salle des Zouaves lundi soir le 20 novembre.

Comme l'on prévoit que les conditions de la navigation seront encore plus rudes samedi et lundi prochain, dates du départ de l'"Athenia" et de l'"Aurania" pour l'Europe, on semble hésiter avant de donner ordre à ces paquebots de continuer leur route.

L'"Athenia" est arrivé de Liverpool, Belfast et Glasgow tard cette nuit et l'"Aurania" entrera dans le port à huit heures mardi matin.

Le lt.-col. O'Meara

Le président de la Commission du Havre, le lt.-col. J.-S. O'Meara, est revenu de St-Jean N.-B. hier soir. Il a assisté à une assemblée des officiers des principaux ports du Canada.

PAUL DROUIN, C. R. & WILBROD BIFRER, L. I. B.

AVOYAT
GR. 801, Québec Power, Tél: 17105.

J.-Ed. Mignault, O. O. O.

Docteur en Optique
Bâtiment Expert
Opticien-Opticien

Examen de la Vue, Verres, Lunettes, Montures Modernes de choix, etc.

Gradué de Detroit, Michigan, Philadelphie, Pa., Toronto, Montréal, Ex-pert pour Canadian National, U.S. Lines Ltd, l'Hôtel-Dieu, I. les RR. S.S. Ursulines Oblates, Ste-Christine, etc., etc.

52, rue St-Jean Québec
Tél: 2-1803
Bureau : 9 h à midi-1 à 6 P. M. de 7 à 8 P. M.

DR A. LANDRY --- DENTISTE

205, St-Joseph, Québec
Au Dessus Du Magasin Métropolitain
OUVERT LE SOIR A 8 HEURES les mardi, jeudi et samedi.

CEMENTIGNY & Ponot

Ne demandez pas simplement L'EAU DE JAVELLE

Exigez L'EAU MERVEILLEUSE

Vous serez plus pour votre argent.

J.-Ed. Mignault, O. O. O.

Docteur en Optique
Bâtiment Expert
Opticien-Opticien

Examen de la Vue, Verres, Lunettes, Montures Modernes de choix, etc.

Gradué de Detroit, Michigan, Philadelphie, Pa., Toronto, Montréal, Ex-pert pour Canadian National, U.S. Lines Ltd, l'Hôtel-Dieu, I. les RR. S.S. Ursulines Oblates, Ste-Christine, etc., etc.

52, rue St-Jean Québec
Tél: 2-1803
Bureau : 9 h à midi-1 à 6 P. M. de 7 à 8 P. M.

DR A. LANDRY --- DENTISTE

205, St-Joseph, Québec
Au Dessus Du Magasin Métropolitain
OUVERT LE SOIR A 8 HEURES les mardi, jeudi et samedi.

CEMENTIGNY & Ponot

Ne demandez pas simplement L'EAU DE JAVELLE

Exigez L'EAU MERVEILLEUSE

Vous serez plus pour votre argent.

J.-Ed. Mignault, O. O. O.

Docteur en Optique
Bâtiment Expert
Opticien-Opticien

Examen de la Vue, Verres, Lunettes, Montures Modernes de choix, etc.

Gradué de Detroit, Michigan, Philadelphie, Pa., Toronto, Montréal, Ex-pert pour Canadian National, U.S. Lines Ltd, l'Hôtel-Dieu, I. les RR. S.S. Ursulines Oblates, Ste-Christine, etc., etc.

52, rue St-Jean Québec
Tél: 2-1803
Bureau : 9 h à midi-1 à 6 P. M. de 7 à 8 P. M.

DR A. LANDRY --- DENTISTE

205, St-Joseph, Québec
Au Dessus Du Magasin Métropolitain
OUVERT LE SOIR A 8 HEURES les mardi, jeudi et samedi.

CEMENTIGNY & Ponot

Ne demandez pas simplement L'EAU DE JAVELLE

Exigez L'EAU MERVEILLEUSE

Vous serez plus pour votre argent.

J.-Ed. Mignault, O. O. O.

Docteur en Optique
Bâtiment Expert
Opticien-Opticien

Examen de la Vue, Verres, Lunettes, Montures Modernes de choix, etc.

Gradué de Detroit, Michigan, Philadelphie, Pa., Toronto, Montréal, Ex-pert pour Canadian National, U.S. Lines Ltd, l'Hôtel-Dieu, I. les RR. S.S. Ursulines Oblates, Ste-Christine, etc., etc.

52, rue St-Jean Québec
Tél: 2-1803
Bureau : 9 h à midi-1 à 6 P. M. de 7 à 8 P. M.

DR A. LANDRY --- DENTISTE

205, St-Joseph, Québec
Au Dessus Du Magasin Métropolitain
OUVERT LE SOIR A 8 HEURES les mardi, jeudi et samedi.

CEMENTIGNY & Ponot

Ne demandez pas simplement L'EAU DE JAVELLE

Exigez L'EAU MERVEILLEUSE